Lundi, 26 mars 1849. BUREAUX : 7, RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS. 1re année. — N° 12.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
PARIS......	24 fr.	12 fr.	6 fr.
SEINE......	28 »	14 »	7 »

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
DÉPARTEMENS..	32 fr.	16 fr.	8 fr.
ÉTRANGER......	40 »	20 »	10 »

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé (*franco*) à M. CH. EDMOND. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes qui prendront un abonnement à la TRIBUNE DES PEUPLES, recevront GRATUITEMENT le journal jusqu'au premier avril : les abonnements ne comptant que de cette époque.

S'adresser à M. YVERNÈS, administrateur du journal, pour tout ce qui concerne les abonnemens.

A dater du 1er avril LA TRIBUNE DES PEUPLES sera imprimée en caractères entièrement neufs et fondus exprès pour elle.

On s'abonne dans les départements, chez tous les directeurs des postes ; à l'étranger, chez les principaux libraires.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 25 MARS 1849.

LA PEUR.

Les discussions de l'Assemblée nationale, pendant la dernière semaine, font voir dans tout son jour le mobile qui dirige l'action des rétrogrades. Aussi, aujourd'hui que la vérité a enfin lui à nos yeux, nous nous garderons bien de les accuser d'égoïsme, de l'ignorance du génie de leur époque, voire de complots contre la République.

Ils ne sont pas égoïstes, car ils se connaissent trop bien pour pouvoir vouer à leurs personnes un culte ardent et sincère.

Ils ne sont pas ignorants, car ils ont passé leur vie dans l'étude, dans les affaires, et chaque jour ne faisait qu'augmenter les trésors de leur expérience.

Ils ne conspirent pas, car, pour conspirer, il faut du courage, de l'énergie : il faut savoir payer de sa personne.

Debout, au pôle opposé à celui de l'aveuglement, ils ne sont que trop clairvoyants ; ils voient que la révolution universelle s'approche à pas de géant, que le monde ancien s'ébranle jusque dans ses fondements, qu'il se prépare des événements dont la gravité dépasse l'imagination la plus féconde, qu'une nouvelle ère s'ouvre où les éléments de corruption qui servent aujourd'hui de base à la société seront forcés de faire place à une vie de régénération pleine de sève et de vigueur ; ils voient tout cela ; et saisis de vertige, comme penchés au-dessus d'un abîme, ils frémissent ; leur âme s'absorbe tout entière dans une seul sentiment, dans la peur !

Depuis la Révolution de Février, depuis qu'ils sont au pouvoir, ces hommes de l'ancien régime, ils n'ont pas d'histoire, ils n'ont qu'une pathologie ; ils n'agissent pas, ils souffrent, ils souffrent de la peur, c'est la peur qui a présidé à toutes leurs actions.

Le Peuple demande du travail ; il voudrait détruire en Europe toutes les bastilles de l'oppression ; les rétrogrades, par peur de la sainte-alliance, poussent les solliciteurs dans les ateliers nationaux ; par peur du Peuple, ils lui ouvrent le trésor, l'impôt et la caisse du pauvre.

Le Peuple demande l'indépendance de toutes les nationalités ; la réaction, par peur du Peuple, déclare dans son manifeste l'abolition des traités de 1815, et, par peur des rois, elle jure de respecter les partages territoriaux conclus il y a 34 ans au profit de l'iniquité.

La révolution est trahie à l'intérieur comme à l'extérieur ; le sang des victimes qui, à l'exemple et à l'appel de la France, ont voulu briser leurs chaînes, coule à grands flots ; les rois frappent la liberté de leurs sceptres de fer ; le Peuple se précipite à l'Assemblée nationale pour demander vengeance. Que fait la réaction ? Par peur du Peuple, elle proclame, à l'unanimité, un ordre du jour où elle jure le pacte fraternel avec l'Allemagne, l'affranchissement de l'Italie, la Pologne libre et indépendante ; mais en même temps, par peur des despotes, elle convoque un congrès hypocrite à Bruxelles ; elle jette des phrases au parti du mouvement, elle fait assister son escadre au bombardement de Messine ; elle consacre les droits de l'homme, tout en chassant les démocrates allemands de Paris, tout en livrant les réfugiés espagnols à Narvaez.

Le Peuple veut reconquérir sa place au soleil, il demande le droit au travail ; la réaction, par peur d'elle-même, le refuse, et par peur du Peuple elle lui octroie le droit à l'assistance.

Bientôt, dans sa peur d'une banqueroute, elle ferme les ateliers nationaux qu'elle avait ouverts dans sa peur du Peuple ; elle se voit forcée à une jacquerie dans les rues de Paris, et ensuite, cruelle comme l'est la peur, au lieu de cicatriser les plaies du pays par la conciliation et l'amnistie, elle les fait saigner sous le coup d'arrêts impitoyables.

La Constitution assure le droit de réunion et d'association ; les réacteurs, par peur d'une révolution, violent la loi souveraine ; par peur du Peuple, ils lui permettent les clubs sous un autre nom ; ils proposent des mesures rigoureuses contre les réfractaires ; et, par peur de l'opinion du pays, ils finissent par laisser au jury la haute main sur les clubistes.

Voilà où en sont les hommes de l'ancien régime. Pleins d'angoisses, ils ont peur de prendre une décision courageuse ; ils se sentent déjà atterés sous les coups de l'inconnu.

C'est que pour les gouvernements, ainsi que pour les individus, il y a des positions qui résultent de leurs fautes passées et dans lesquelles la fatalité arrive si près qu'elle paralyse tout mouvement. Alors, on voudrait oublier le passé, ne pas s'apercevoir du présent : on craint toute espèce de nouvelles. Une nouvelle constate un fait ou en annonce la possibilité ; un fait suppose des hommes qui agissent, et tout mouvement est hostile à cette apathie dont nous avons parlé.

C'est ainsi que le prince de Joinville, pendant qu'il restait en Algérie dans une position qu'il trouvait lui-même heureuse, ne craignait rien que les nouvelles de l'Europe ; forcé de représenter un principe d'immobilité et d'apathie, tout mouvement, tout indice de vie devait nécessairement porter le trouble dans son âme.

Telle est la position du ministère actuel.

Ce qui le trouble ce sont les nouvelles apportées par les courriers de l'Italie ou de l'Allemagne. Son bonheur serait d'oublier qu'il existe au monde une Italie, une Allemagne, une Hongrie, une Pologne.

Ainsi que nous l'annoncions hier, Charles-Albert a passé le Tessin à la tête de quatre divisions, il était le 20 à Novarre. De son côté Radetzki a passé également le Tessin, se dirigeant sur Verceil, distant de Novarre seulement de 16 kilomètres.

Il nous est impossible de dire si ce sont seulement les avant-postes des deux armées qui se disputent ainsi la route de Milan, ou bien si Radetzki a l'intention de se rapprocher de Turin, tandis que Charles-Albert manœuvre pour gagner la capitale de la Lombardie. Quoi qu'il en soit, si les nouvelles sont exactes, les deux armées se sont tournées réciproquement, mais comme il est peu probable que l'une ou l'autre s'avance beaucoup en laissant derrière elle son adversaire, on doit s'attendre à une action générale qui décidera du sort de cette première campagne.

Les populations sont pleines d'enthousiasme, et se disposent à une lutte solennelle. Cependant nous désirerions que les journaux italiens fussent plus sobres de paroles emphatiques.

La *Gazette de Breslau* contient la note suivante, qui n'exprime pas quelles sont les espérances de l'absolutisme, mais seulement ce qu'il voudrait faire croire :

« On croit généralement à Vienne que Charles-Albert s'entend secrètement avec Radetzki, et qu'il facilitera sa défaite pour amener à Turin les Autrichiens et se débarrasser ainsi des républicains, qu'il redoute plus que les impériaux. Il croit même, ajoute-t-on, qu'il n'y a que Radetzki qui puisse, dans cette crise, consolider son trône. »

Nous donnons plus loin (voir les nouvelles de la *Grande-Bretagne*) le compte-rendu exact des débats importants que les événements d'Italie ont soulevés dans la Chambre des lords.

La *Presse* continue de défendre avec l'habileté que personne ne lui conteste et avec la puissance de logique à laquelle nous avons rendu justice, la cause de la liberté à l'intérieur. Nous continuons de notre côté à l'engager à défendre cette liberté sur le terrain où se décide son sort futur, et nous l'exhortons à approfondir mieux la question italienne, hongroise et polonaise.

DISCUSSION SUR LE BUDGET DE 1849.

Le journal du banquier Delamare jette ce matin les hauts cris, à propos de quelques réductions apportées au budget des travaux publics. «Déjà l'Assemblée, dit-il, entraînée plutôt que suffisamment éclairée, peut-être, a porté la main sur le budget des travaux publics, et a voté une réduction de 13 millions : c'est là un vote grave, et nous nous réservons de l'examiner. »

Eh bien ! MM. de la haute banque, nous attendons la publication de votre examen et l'explication de votre réserve pour y répondre s'il y a lieu : en attendant nous vous dirons que l'Assemblée a fait une œuvre patriotique en retranchant plusieurs millions sur le budget des travaux publics ; et nous espérons qu'elle en fera autant, au fur et à mesure que les autres budgets se présenteront ; car c'est d'autant alléger l'impôt depuis longtemps si lourd, car c'est soustraire au gaspillage le denier du pauvre, car c'est interdire désormais sur une vaste échelle la dilapidation de nos finances, car c'est réduire le nombre des sinécuristes, car c'est faire cesser les travaux inutiles et improductifs, pour rendre à l'agriculture, qui depuis longtemps souffre, et l'argent et les bras que le gouvernement corrompu de juillet lui avait enlevés. Voilà la portée, voilà le but et l'effet de ce vote dont vous déplorez la conséquence.

Nous qui connaissons la *Patrie*, nous savons qu'elle n'est que calomnie et mensonge à l'endroit de la République. Mais tous nos lecteurs qui n'ont pas été à même de juger dans des circonstances sérieuses de sa véracité et sa bonne foi, seront à même de l'apprécier par la citation suivante que nous empruntons à l'édition de ce jour.

Dans l'énumération des dépenses gouvernementales elle fait remarquer : «1° que l'Algérie figure au budget » de la guerre pour quatre-vingt-douze millions ; 2° que » nous *payons* aujourd'hui sur le grand-livre de la dette » publique la rente des milliards engloutis par l'an» cienne *République* et par l'*Empire*. »

Je comprends qu'on ait une opinion, mais je ne comprends pas qu'on n'en ait pas le courage. On peut être royaliste et alors combattre la République, même dans ses institutions les plus sages, dans son organisation la mieux combinée et la plus heureuse : combat-

---

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

DE L'ART.

L'art, a dit Platon, est l'enfant de l'Indigence et du Luxe.

Les parents, qui ne sont plus des divinités comme du temps de Platon, vivent toujours. Il y a des riches plus riches encore que les Périclès, les Mécène et les Léon X ; il y a des artistes plus pauvres que les rhapsodes grecs, plus indigents que le Virgile des *Bucoliques*, plus nécessiteux que le Corrège.

Les riches sentent la nécessité d'embellir leur existence par la possession des produits de l'art ; le gouvernement voudrait employer cette foule d'artistes pauvres, ne fût-ce que pour les mettre dans son intérêt, car enfin les artistes, ceux même qui sont les plus pauvres, sont aujourd'hui électeurs et éligibles.

Et cependant l'art se meurt !

On commande des tableaux pour le musée de Versailles ; pour les églises et quelquefois même rien que pour dépenser la somme votée par la représentation nationale à titre d'encouragement. On assure à l'artiste la publicité dont ne jouit pas un auteur ; on expose aux yeux de l'Europe ses ouvrages, pour peu qu'ils soient présentables.

Et dans cet état de choses, en apparence si avantageux pour l'art, il y a disette de statues, de tableaux ; et les grandes compositions musicales deviennent de plus en plus rares !

Les vrais artistes ne se chargent plus des commandes ; ils se retirent de l'exposition, ils vivent dans leurs ateliers, chacun avec son idéal. Autant d'artistes, autant d'idéals. Une statue, un tableau ne groupe autour de soi qu'un petit nombre d'amis de l'artiste ou d'amateurs de son idéal.

Pas de chefs-d'œuvre populaires, et partant, pas de gloire nationale, pas d'encouragement fécond. L'argent, les expositions et le journalisme n'y peuvent rien.

Demandez aux artistes de talent ce qui leur manque le plus. Est-ce la toile, le pinceau, les couleurs, le marbre ou le ciseau ? Non. Serait-ce l'étude, l'habileté, le savoir-faire ? Encore moins. Ce qui leur manque, c'est le sujet.

Qu'allons-nous peindre, qu'y a-t-il à modeler ? Si mon tableau réussit, trouvera-t-il des graveurs pour le reproduire, le répandre par toute la France, par toute l'Europe, comme autrefois en trouvaient Le Sueur, les Poussin, les Vernet ? Si le modèle que j'achève en ce moment est jugé digne d'être exécuté, je saurai bien avoir le marbre ; mais le reste ? hélas !

Car, enfin, supposez une statue déjà ciselée et exposée, ce n'est après tout qu'un objet. Le marbre ne devient dieu qu'à condition d'avoir des pontifes, un culte et des fidèles. Et toujours on finit par répéter avec Horace :

Quem deum aut heroa, etc.
On demande un dieu, un héros à chanter.

On a essayé, à l'avénement de la République, de créer jusqu'à des dieux nouveaux. Le citoyen Lamartine, ce ministre de poétique mémoire, se mit à commander trois statues, trois déesses colossales : la France, l'Italie et l'Allemagne ; et encore n'évoqua-t-il pas celle qui avait le plus de fidèles chez nous : la Pologne. Mais enfin, trois déesses nouvelles à produire ! il y avait là de quoi occuper bon nombre d'artistes, de modeleurs, de mouleurs et de plâtriers. Et pourtant ces sujets, donnés par Lamartine lui-même, ne devinrent pas populaires : à l'heure qu'il est, mouleurs et plâtriers n'y gagnent rien.

C'est qu'aujourd'hui on ne veut pas de ces déesses-là, pas plus que des Jupiter et des Vénus, pas plus que des patriarches de l'Ancien-Testament et des saints du moyen-âge : on veut des hommes. Or, la difficulté est de trouver maintenant des hommes qui vaillent la peine d'être sculptés, peints ou chantés.

Ce n'est pas l'homme qui donne la vie artististique au sujet ; c'est le sujet qui la donne à l'homme.

Oui, l'on se trompe étrangement quand on s'imagine qu'Homère a immortalisé Achille ; que Charlemagne doit sa célébrité aux troubadours ; que c'est Talma qui a appris à Napoléon les poses héroïques. Tout le contraire a eu lieu. Ce sont les héros de la vie active et de la vie morale qui font les grands artistes (quand ce n'est pas la nature), et qui nourrissent toute cette nombreuse hiérarchie artistique de modeleurs, de mouleurs, de plâtriers et d'étalagistes.

Qui donc, pendant longtemps, a fait le plus vivre ces derniers ? N'est-ce pas Napoléon ? Certes, si celui qui écrit ces lignes avait à le juger comme historien, il serait sévère, très sévère ; son admiration pour le génie ne lui voilerait nullement les défauts de l'homme. Mais nous n'avons qu'un fait à constater, c'est que son image ou sa statuette est partout exposée au musée agreste du villageois, entre celles de quelque autre grand homme et de la vierge glorieuse des hameaux, de cette Jeanne d'Arc qui, par les mœurs, fut toujours républicaine en dépit des tentations dont l'environnait l'esprit anglais, féodal et monarchique. L'image du héros attire tous les amateurs du village, depuis le vieux soldat de 89 jusqu'au curé lui-même. Le paysan qui la possède est-il par hasard commerçant, sa maison acquiert de la vogue, de la publicité sans qu'il se soit mis lui-même en frais de réclames. Ainsi le dieu (puisque dieu il y a chez nous) a ses fidèles, l'art excite l'admiration et rapporte.

Hommes de génie, nous commençons par les sommités, sculpteurs, vous qu'on voit, dans un moment d'inspiration, laisser tomber de vos mains une ébauche en argile qui appelle cependant le marbre et le ciseau pour devenir statue et divinité ; peintres qui, par une belle soirée dansante et au souffle zéphyrien de la valse gazée, pouvez esquisser à grands traits les scènes de l'histoire ou les pochades de la vie privée ; compositeurs de musique, émules des Glucks et des Pergolèse ; artistes aspirants, graveurs, modeleurs, savez-vous quel parti vous devriez prendre, pour faire refleurir l'art et reverdir vos industries ? Écoutez un ami.

Fuyez d'abord les sociétés dramatiques, artistiques et philharmoniques, tolérées ou protégées par le gouvernement ; on y perd son temps et l'on y gagne tout au plus quelques articles louangeurs de gazettes officielles. Or, il en est parmi vous qui savent qu'on ne vit pas d'éloges, et que, quant au blâme, on en meurt point.

Fuyez donc ces sociétés, et de plus pétitionnez : le droit de pétition est aussi incontestable que celui d'exposition ; pétitionnez au nom de l'art, afin d'obtenir de qui de droit de grandes actions (si l'on en est capable !), de grandes actions à l'intérieur comme à l'extérieur. La chose une fois obtenue, les sujets ne vous manqueront pas.

Hélas ! quand la France sommeille, quels mirmidons règnent et gouvernent, et partant quelle disette de sujets ! Les grands hommes du règne de Louis-Philippe n'ont inspiré que Dantan et Daumier, seules grandes réputations artistiques vraiment populaires de cette époque. Aussi a-t-elle déjà son nom : le Peuple l'appellera le siècle de la caricature.

Et, en vérité, il n'en pouvait être autrement. De même qu'Alexandre ne permettait qu'à Lysippe et à Apelles de reproduire ses traits, de même, le Peuple, dans son admirable instinct, dans sa juste appréciation de l'art, ne veut voir les Louis-Philippe, les Guizot, les Thiers, les Fould et les Bugeaud représentés que par les Dantan et les Daumier, ces Lysippe, ces Apelles de la caricature.

Si le citoyen David d'Angers était tenté (on n'a, du reste, pas à le craindre de lui), s'il était tenté, disons-nous, d'idéaliser un de ces tristes personnages, le Peuple, nous en sommes bien sûrs, briserait la statue, il attaquerait l'atelier.

Oui, les besoins de l'art sont les mêmes que ceux de la société : grandes idées, grands hommes et grandes actions.

Tout ce que nous venons de dire fera comprendre les principes esthétiques de la *Tribune des Peuples*.

Il faut en premier lieu déclarer hautement que la formule de *l'art pour l'art*, empruntée de l'Allemagne par l'éclectisme bâtard et appliquée par le romantisme non moins bâtard de la France, est radicalement fausse. Du reste à cet égard nous ne faisons que partager l'opinion de notre immortel Béranger.

L'art étant un des éléments constitutifs de l'humanité a, par cela même, une mission. Il doit concourir, avec les autres éléments, au même but, au perfectionnement, au bonheur de l'humanité. S'il voulait se borner à plaire, à amuser, nous n'en regretterions pas la décadence.

L'art, surtout au théâtre, doit donc avoir un fond d'enseignement, et cela n'exclut en rien les charmes de la forme. Homère, Dante et Schakespeare, Phidias, Raphaël et Mozart, ces deux triades artistiques sans égale ici-bas, n'ont jamais compris l'art autrement.

Du jour où les artistes se seront pénétrés de ces vérités, le règne des *faiseurs* aura passé.

Et qu'on ne vienne pas ici invoquer comme excuse le goût du public. S'il est perverti, on peut ou du moins on doit tenter de le corriger, et pour cela il ne suffit pas d'avoir du talent, il faut encore avoir de la conscience.

D'ailleurs, qu'appelle-t-on le public ?

Est-ce le public qui est à l'humanité ce que les faiseurs sont à l'art ? Cette tourbe de viveurs oisifs et vaniteux qui, en cherchant le plaisir et les distractions, ne savent pas eux-mêmes ce qui doit les amuser ou leur plaire, et qui, dans

tre avec la logique, la justice et la vérité ; mais non pas avec la calomnie et le mensonge, non pas avec des arguments faux et des chiffres tronqués, que le public indigné peut vous jeter au visage.

Vous voudriez déverser sur l'ancienne République et sur l'Empire les méfaits qui souilleront à jamais le gouvernement de la Réstanration et de Juillet. Vous ne réussirez pas ; et à un mensonge si effronté, pour notre part, nous ne répondrons que par des chiffres irréfutables ; ils appartiennent à l'histoire.

Le gouvernement de l'ancienne République et de l'Empire, après une guerre de 22 ans qui promena la gloire et le drapeau français dans le monde entier, légua à la réstauration une dette inscrite au grand-livre de 63,307,637 fr.

Le gouvernement de la restauration, après une paix profonde de 15 années, a laissé au grand-livre de la dette publique une inscription de rente de 155 millions 509,915.

Le gouvernement de Juillet, après bientôt 18 ans d'une paix à tout prix et d'une prospérité toujours croissante, a laissé sur le grand-livre de la dette publique une inscription de rente de 237 millions.

Total pour 33 années de paix : 392 millions..... à payer annuellement par les contribuables.

Est-ce l'ancienne République et l'Empire, ou bien la Monarchie qui a englouti les milliards dont nous payons la rente ?

Répondez, messieurs les monarchistes.

N... C...

REVUE DE LA PRESSE PARISIENNE.

La loi sur les clubs continue d'occuper tous les journaux ; en effet, c'est la question brûlante. Ce qui cependant nous parait singulier, c'est que le ministère, après avoir obtenu un succès complet dans le vote de l'article principal, *les clubs sont interdits*, se relâche tant aujourd'hui de sa rigueur primitive, et admette des modifications de toute nature. Nous ne pouvons croire à des remords ni à des craintes de la part des ministres ; quand on a le courage de proposer une violation aussi flagrante de la Contitution, on ne s'engage pas sans ferme intention de pousser jusqu'à la fin, et quand on se sent soutenu par la majorité, ce n'est pas alors qu'on recule.

Quel motif a donc pu porter le ministère à proposer une loi pour la laisser, en quelque sorte, annuler ensuite par les amendements, une loi qu'on peut résumer ainsi : *les clubs sont interdits, les clubs sont rétablis ?* N'y aurait-il pas quelque intention secrète ? Nous croyons que, lors de sa présentation, frapper les clubs était bien le but, mais, que par suite des retards que cette loi éprouva, on s'en empara pour un autre motif.

Le vote du budget par l'Assemblée actuelle a toujours été le cauchemar du ministère. La loi sur les clubs n'est-elle pas un moyen de faire user le temps de l'Assemblée dans des discussions oiseuses, et de l'empêcher de voter un budget qu'elle ne veut pas accorder tel que le voudrait ce ministère ?

S'il en était ainsi, le ministère et nos représentants qui le secondent seraient traîtres à la France ; car, ce n'est pas pour qu'elle perde son temps que les citoyens ont nommé une assemblée. Cette politique ne nous étonnerait pas, du reste ; ne sait-on pas ce dont sont capables nos *excellences* actuelles ?

Ne les voit-on pas tous les jours s'occuper de futilités, quand des questions bien autrement importantes que la loi sur les clubs surgissent de toutes parts ? La question italienne, la question hongroise, ne méritent-elles pas quelque peu d'attention ? Que fait donc le cabinet pour la solution de ces questions ? Rien, il attend, il temporise ; il nous ramène le système de la paix à tout prix. Si encore il se contentait de temporiser, on le pourrait laisser dans son inertie ; mais ce qu'on ne lui pardonnera jamais, c'est la position hostile qu'il prend en face de l'émancipation des Peuples ; lui, né d'une révolution faite par un Peuple qui voulait s'émanciper.

Que signifie cet empêchement apporté au départ d'armes que les Romains ont achetées chez nous ? Pourquoi empêcher le vaisseau qui les emporte de sortir de Marseille ? l'Autriche aurait-elle commandé par hasard ? En sérions-nous encore au point d'attendre des ordres de l'étranger ? Pourquoi en être surpris, M. Barrot n'est-il pas une doublure de M. Guizot ? comme lui n'a-t-il pas renié son passé, ne ment-il pas à ses paroles et de plus pour dernier point de ressemblance n'a-t-il pas derrière lui une bande de satisfaits ?

En attendant les Peuples qui avaient espoir en nous nous méprisent, ceux qui peuvent résister par eux-mêmes nous dédaignent, et ceux qui auraient besoin de notre concours préfèrent courir la chance d'une lutte inégale plutôt que s'adresser à nous, et au milieu de cette politique embarrassante et embrouillée, Messieurs du cabinet se prélassent gravement à la chambre et entretiennent la discorde au sein de notre représentation nationale, pour anéantir sa force et pouvoir donner plus de suite à leurs égoïstes desseins.

Voilà la question que la *Presse* devrait traiter au lieu de s'occuper exclusivement d'un leurre et d'éclater en malédictions contre un ministère qui s'en moque et qui rit sous cape de voir tant de monde donner dans son grossier panneau. C'est là la seule et vraie mission digne du journalisme actuel, qu'il la comprenne bien et la discussion se replacera sur son véritable terrain sur la question de l'intervention étrangère.

Le *National* renonce à apporter la lumière dans le cahos que présente la loi sur les clubs. On fait la guerre à un mot, dit-il, rien qu'à un mot. On supprime le *club*, on permet la réunion politique. On espère s'en tirer par une équivoque ; tout reste dans le vague, dans le doute, et en résumé l'arbitraire du juge se substitue à la prescription claire et formelle du législateur. La loi telle qu'elle est est inexécutable. Nous l'offrons à l'admiration publique comme un excellent modèle de la confusion et des impossibilités auxquelles entraîne l'abandon d'un principe.

Nous citons la *Réforme*.

Le régime sous lequel nous vivons n'est pas assurément celui de la légalité et de l'ordre républicain. Ce n'est pas non plus un régime d'arbitraire pur et simple ; c'est un état anarchique sans nom, sans définition possible, bien qu'on puisse l'appeler presque à juste titre : « Le despotisme tempéré par la crainte des coups de fusil et l'insurrection morale tempérée par la crainte des gendarmes. »

A propos de la question étrangère, la *Réforme* continue toujours d'espérer de la sainte cause de la liberté contre le despotisme. Quant à la position de la France vis-à-vis de l'étranger, voici son avis. Nous citons encore :

Et quel rôle jouent les grandes puissances, pendant que les plus graves événements se préparent dans la péninsule italique ? La médiation anglo-française fait-elle autre chose que cacher la nullité du cabinet du 10 décembre et l'égoïsme du palais de Saint-James ?

Voici comment s'exprime la *République* dans son compte-rendu de la dernière discussion de la loi sur les clubs :

La séance a été longue, diffuse, sans intérêt sérieux. La question, on le comprend, se résume en entier dans l'article 1er de la loi. Le reste n'est qu'un déplorable *mezzo-termine* derrière lequel s'abrite la lâcheté des majorités. Il semblait que la commission eût livré son nouveau projet à la discussion, afin de discréditer tous les amendements qui pouvaient se produire. La véritable bataille s'engagera lors de la troisième délibération ; aujourd'hui, nous avions un engagement de tirailleurs, aussi s'est-il longuement prolongé sans apporter de véritable changement dans la situation.

La *Démocratie pacifique* continue toujours son exposé sur la réforme du crédit et du commerce. Elle définit aujourd'hui le crédit comme elle l'entend, et traite du meilleur système de crédit. La conclusion de son article est que le crédit ne peut exister sans l'association.

Le *Temps* intitule aujourd'hui son premier article à *la Terreur blanche*. Après avoir rappelé la fatale époque qui fut baptisée de ce nom, il déclare que tout ce qui se fait aujourd'hui se fait au nom de la crainte. A-t-on quelque mesure à prendre contre la liberté, c'est au nom de la société menacée ; ainsi du reste. Pendant ce temps, on persécute le droit pour provoquer la révolte ; et si la révolte arrive, on répondra triomphalement aux contradicteurs : *Nous l'avions bien dit !*

L'*Assemblée nationale* demande aujourd'hui aux représentants qui ont protesté, de quel droit ils protestent contre un vote de la majorité. L'*Assemblée nationale* ne dit pas de quel droit la majorité viole la loi. Elle déroule ensuite tous les maux qui peuvent découler de cette protestation. Elle oublie sans doute que la protestation n'aurait pas eu lieu si *les siens*, aidés de ses conseils, avaient respecté la Constitution.

Tout est toujours pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. Voilà le *Constitutionnel* aujourd'hui. Du reste, la loi sur les clubs est très belle, que l'Assemblée persiste dans cette voie, elle méritera les éloges du *Constitutionnel* ; c'est la digne récompense d'un tel travail.

Citoyens républicains, ne nous pardonnerez-vous donc jamais, demande l'*Événement* avec un ton de componction digne d'indulgence en effet, cette loi qui vous fait tant crier, ne l'avons-nous pas en quelque sorte annulée par les corollaires ? Un peu de pitié, citoyens, calmez-vous ; à l'avenir, nous serons plus sages. Ah ! si vous saviez les exigences qui poursuivent un ministre ! vous nous plaindriez plutôt que vous ne nous blâmeriez ; le reste sur ce ton.

Extraits des journaux des départements.

Nous lisons dans le *Peuple souverain*, de Lyon :

MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

L'Europe retentit de nouveau du bruit des armes. Le canon gronde en Italie et l'issue de la lutte ne peut être douteuse ; Dieu et la force sont toujours avec les Peuples qui combattent pour la liberté ; tôt ou tard les tyrans doivent succomber et descendre au cercueil. Les Hongrois, de leur côté, marchent de victoires en victoires, et avant un mois leur sol sera déblayé du dernier suppôt de la tyrannie. Tout nous fait donc voir que le mouvement révolutionnaire, imprimé par la France, il y a un an, n'aura pas été sans résultat avantageux. Peu importe que chez nous la révolution ait avorté, que le privilége et la corruption aient repris le dessus ! ne sommes-nous pas toujours le Peuple de braves qui, lorsqu'il l'a décidé, brise les fers, pulvérise les trônes, et fait rentrer l'aristocratie sous terre ? A nous donc l'avenir ; à nous surtout l'honneur d'une initiative qui doit émanciper l'humanité !

Mais si, d'un côté, tout nous inspire la confiance et l'espoir, de l'autre, nous ne voyons pas sans inquiétude les hordes de barbares s'approcher des frontières des peuples civilisés. La Russie semble disposée à lancer une seconde fois ses Cosaques sur l'Occident et le Midi, et, ce qui est plus grave, l'Allemagne, naguère encore si héroïque, si mûre pour la liberté, veut maintenant placer la couronne impériale sur la tête du roi de Prusse. Voilà ce qui ressortirait de plus clair de ce grand mouvement régénérateur ; le sang aurait coulé à grands flots, l'Europe entière aurait été toute en feu, et tout cela, faut-il le dire ?... pour le roi de Prusse ! La réaction a gagné, chez nos voisins du Nord, à peu près autant de terrain qu'elle en a reconquis chez nous. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette espèce de puissance des hommes du privilége et de l'exploitation n'est que factice ; l'édifice social qu'ils veulent reconstruire ne repose que sur du sable, le souffle populaire le renversera quand il le jugera convenable, et les débris des derniers vestiges du despotisme joncheront une dernière fois le sol.

A l'œuvre donc, Allemands, Italiens, Hongrois ! que le résultat obtenu par la France ne vous décourage pas. Soyez libres, brisez vos fers ; vous connaissez par expérience que nous savons le faire, quand il en est temps. A l'œuvre et courage ; que l'année qui commence ne s'écoule pas sans que l'union éternelle de la grande famille de Japhet ait été solennellement proclamée. Tout dépend de vous. La France vous attend, et elle ne fera pas défaut au rendez-vous que vous lui donnerez.

— Nous lisons dans le *Franc-Parleur de la Meuse* :

« Les affaires se compliquent de plus en plus à l'extérieur, et tout semble se disposer de jour en jour pour cette lutte suprême, dont l'Europe, suivant la prophétie de Napoléon, sortira républicaine ou cosaque.

» Toute la situation pivote autour de l'Autriche. C'est l'Autriche qui, à Constantinople, se fait la complice de l'ambition moscovite ; c'est l'Autriche qui a le triste honneur d'ouvrir en Hongrie l'Europe centrale aux armées russes ; c'est elle qui, en Italie, va soutenir une nouvelle campagne contre l'indépendance italienne.

» De son côté, l'Allemagne tout entière s'est redressée au contact humiliant de la protection russe. A Francfort, la proposition de transporter la couronne de l'empire sur la tête du roi de Prusse, est prise en considération à l'unanimité, et sera prochainement débattue. C'est une complication énorme introduite dans les embarras déjà si multipliés de l'Autriche.

» La dissolution de la diète de Kremsier, l'arrestation brutale de plusieurs députés, les avanies infligées aux autres, accroissent le mécontentement général. Dès aujourd'hui, l'Autriche n'existe plus que par son armée ; c'est une agglomération de Peuples que la force seule tient rassemblés, d'éléments hostiles qui n'aspirent qu'à se disjoindre. L'Autriche a voulu imiter en Italie, en Gallicie, en Hongrie, le système de compression violente réalisé par le czar en Pologne ; il ne lui manque, pour le maintenir, que de s'appuyer comme lui sur une population homogène de 40 millions d'hommes et d'avoir à sa disposition l'or de l'Oural.

» Minée déjà par les insurrections renaissantes de ses plus belles provinces, son alliance avec la Russie lui aliène toute l'Allemagne. Jamais cette puissance ne s'est vue plus près de sa chûte ; sommes-nous donc destinés à voir tomber dans la même année

« Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur ? »

» Quelques journaux persistent à annoncer le départ d'une expédition française destinée à intervenir en faveur de l'Autriche contre la République romaine. Nous croyons qu'ils s'abusent. La France ne peut pas se faire en Italie l'auxiliaire de l'Autriche et de la Russie contre elle-même. Nous le verrions que nous ne le croirions pas. L'adhésion passive de la France au partage de la Pologne, sous Mme de Pompadour, ne serait rien auprès d'une pareille infamie. Il faudrait, pour en trouver l'équivalent, remonter à une époque néfaste de notre histoire, où, dans l'intérêt de leurs ambitions particulières, les ducs de Bourgogne et les Armagnac appelaient les Anglais jusqu'au cœur du royaume. »

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

On nous communique la note suivante :

« L'impatience gagne les partis monarchiques ; le calme du peuple les irrite. Depuis huit jours, les journaux de la réaction annoncent une manifestation pour LUNDI, 26 mars.

» Cette manifestation, sourdement préparée, a pour but de compromettre la République.

» Au nom de la République,

» Les journaux démocrates-socialistes invitent les citoyens à rester calmes et à se tenir en garde contre toute espèce de provocation.

» Que pas un homme de cœur ne se laisse entraîner. Le salut de la République est à ce prix ! »

—

Les nouvelles les plus contradictoires circulent en Allemagne sur la reprise des hostilités entre le Danemarck et le Schleswig-Holstein. D'un autre côté on présente comme réelle la prolongation jusqu'au 15 avril de l'armistice de Malmoë, de l'autre on assure à Francfort que la reprise des hostilités est certaine.

—

Le bruit s'est répandu dans la cité de Londres que le ministère anglais ayant essuyé un échec dans la discussion du bill de navigation, dont l'objet est d'abroger une foule de dispositions exclusives, il y aurait un changement partiel dans le cabinet pendant les vacances de Pâques. On assurait aussi que lord John Russell, qui était à peine rétabli d'une maladie assez grave, venait d'éprouver une rechute.

ITALIE.

THÉATRE DE LA GUERRE.

Dans notre numéro d'hier, sous la rubrique *Italie*, nous avons annoncé que 40,000 Piémontais avaient passé le *Pô*. Nos lecteurs auront deviné sans doute qu'il y avait là une erreur matérielle et qu'il ne pouvait être question que du passage du *Tessin*.

---

leur sybaritisme de bas étage, ne sont que les imitateurs des hauts sybarites de la finance, du jokei-club et de leur cortège parasite de feuilletonistes et de faiseurs littéraires.

D'ordinaire, un tel public va au musée ou au théâtre non pour voir, mais pour être vu. Notre homme, nous l'individualisons, n'admire que ce que son camarade, commis d'une maison en crédit, aura entendu admirer par un feuilletoniste, commensal du patron. S'il s'extasie, c'est sur une scène ou un distique, qui, d'après un bruit de salons, aura causé des spasmes à quelque grande dame, autrefois amie intime de Chateaubriand.

Il applaudit toujours un morceau qu'on lui donne pour du Beethoven ou du Félicien David, et surtout au moment où il a le plus envie de bailler. C'est par ce manége qu'on appelle l'attention sur soi dans une stalle du grand opéra ou du théâtre *Monte-Christo*. Notre homme, dispensateur du blâme et de l'éloge, aura été vu, remarqué, consulté par ses voisins de stalle, cela lui suffit.

Nous ne parlons ici que de l'amateur honnête et naïf, de l'amateur de *l'art pour l'art*.

Depuis longtemps nous n'avons eu l'occasion d'étudier les amateurs *positifs*, ceux qui savent combien leur rapportera en numéraire ou en félicitations de la part des auteurs en vogue ou des puissants du jour, chacun de leurs applaudissements.

Ces gens-là, véritables boursicotiers de théâtres, mettent en pratique, dans les régions de l'art, le conseil que le *Journal des Débats* ne cesse de donner aux siens, dans la sphère politique, le conseil de faire la guerre ou la paix par intérêt seul et jamais au nom des principes.

Si vous voyez un dilettante du genre donner des signes d'entente cordiale à un auteur, ou lui faire une guerre de sifflets, soyez sûrs qu'il y a là au fond un intérêt quelconque. En outre, à côté de l'intérêt, il y a l'ambition légitime d'obtenir de l'avancement, fruit de tant de bravos prodigués ou de coups de sifflets. Notre dilettante, avec le temps, peut arriver jusqu'au rang de chef de tous les chevaliers du lustre de la capitale, place vacante, à ce qu'il nous semble, comme celle de chef de claque au Parlement, depuis la mort de M. Fulchiron.

Si c'est de ce public qu'il s'agit, gangrené jusqu'à la moëlle des os, il est incurable ; il faut le laisser tel, sans se préoccuper de lui, si ce n'est pour le flageller ainsi qu'Aristophane, dans ses moments de justice, flagellait les marchands, les sophistes et les épicuriens aristocratiques d'Athènes.

Mais si on entend par public le Peuple, accuser son goût artistique, c'est le calomnier.

C'est parce qu'on ne sait pas le comprendre dans toute sa noblesse, dans toute sa beauté et sa grandeur morales, qu'on le suppose incapable de s'élever jusqu'à d'autres types que les *Tragaldabas* et consors, jusqu'à une autre forme que celle des Clairville et Cie.

Arrière donc au théâtre comme au musée tous ces faiseurs de *l'art bourgeois* qui finiraient par empoisonner, par tuer moralement le Peuple ; arrière ! Place enfin aux artistes du monde nouveau, aux représentants de *l'art populaire*.

Quand cet art apparaîtra, il fera fuir, croyez-le bien, le public gangrené dont nous avons parlé. Il ira, ce public, où sont allées la pairie caduque et la Chambre pourrie à l'avènement de la République. Sans doute il ne mourra pas encore ; les êtres malfaisants ont la vie si dure, témoin les Metternich et les Radetzki ! Il pourra même venir visiter l'art du monde nouveau ; mais ce n'est pas lui qui en sera l'inspirateur et le juge.

JEAN JULVÉCOURT.

C'est travailler pour le Peuple que de multiplier les crèches, et il est du devoir du gouvernement de favoriser et de chercher à développer cette utile institution.

M. de Moléon a eu une idée heureuse en créant un bulletin consacré à la publication de toutes les instructions, réglemens, manuels et modèles qu'on a à suivre lorsqu'on veut établir une crèche.

Ces précieux documens forment aujourd'hui trois volumes qui offrent aux lecteurs le plus vif intérêt ; des vers charmans dus à la plume de MM. Emile Deschamps, Chalon, Ycodéca, jetent une grande variété dans les matières traitées.

Ce bulletin doit être pour les maires un véritable manuel, car tous les maires sont intéressés à établir des crèches dans leur localité pour soulager les classes pauvres.

On souscrit au bureau de l'administration, rue Caumartin, n. 26. — Prix : 6 fr. par an pour Paris ; départemens 9 fr. ; étranger 12 fr.

Le *Curé de Pomponne* s'est installé samedi et pour longtemps au théâtre Montansier. Aujourd'hui, 3e représentation de cet ouvrage, supérieurement joué par Sainville, Alcide Tousez et leurs camarades. Le *Curé* sera suivi, par opposition, de la *Cornemuse du Diable*, qui a obtenu beaucoup de succès. Dans ces deux nouveautés, comme dans celles qui les accompagnent, beaucoup de gaîté et pas un mot de politique.

— C'est aujourd'hui lundi qu'aura lieu, à huit heures du soir, à la salle Sainte-Cécile, le brillant concert donné par Mlle Joséphine Lagnesse, une de nos meilleures pianistes, et Julia Perrini, qui s'est fait entendre avec un grand succès sur les principaux théâtres d'Italie. — Les bénéficiaires seront secondés par les artistes les plus distingués de Paris : MM. Wartel, Kontski, Lebouc, Lamazon, Mme Leféburé-Wely.

— Aujourd'hui on donne à l'Opéra, le *Violon du Diable*, pour les dernières représentations de Saint-Léon et de madame Fanny Cerrito, dont l'engagement expire à la fin de cette semaine.

— A l'Opéra-Comique, ce soir, la *Fête du village voisin* et le *Caïd*, par madame Ugalde.

— C'est aujourd'hui qu'a lieu, au Théâtre-Italien, la représentation extraordinaire au bénéfice de madame Castellan. Avec les deuxième et troisième actes de *Don Pasquale*, qui a obtenu un bien grand succès pendant toute cette saison, on donnera le troisième actes de *Mario di Rohan*, où Ronconi est inimitable et où il a obtenu un si légitime succès. Encore cette semaine et les portes du Thâtre Italien seront fermées pour six longs mois. Cet avis sera compris.

— Aux Variétés, ce soir, *Pauvre Jacques*, par Bouffé, le *Lion empaillé*, par Lafont, l'*Habit vert*, proverbe de MM. Alfred de Musset et E. Augier, par Mlle Page, c'est-à-dire le meilleur répertoire joué par l'élite de la troupe.

— Au Gymnase-Dramatique, ce soir, *O Amitié !* par Bressant, Ferville, Geoffroy, Mmes Sauvage, Marthe et Anna Chéri ; la *Niaise de Saint-Flour*, cette charmante pièce si bien jouée par Mme Rose Chéri ; les *Grenouilles*, folie dans laquelle Numa est si comique. On commencera par *Ma Tabatière*.

SPECTACLES DU 26 MARS 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — Le Violon du Diable, le Philtre.

ITALIENS. — Don Pasquale.

THÉATRE-FRANÇAIS. — Amitié des Femmes, Paix à tout prix.

OPÉRA-COMIQUE. — Le Caïd, la Fête.

SECOND THÉATRE FRANÇAIS. — Les Pharaons, les Viveurs.

THÉATRE-HISTORIQUE. — La Jeunesse des Mousquetaires.

VAUDEVILLE. — Le deuxième Numéro, le baron de Castel-Sarazin, le Bon moyen.

VARIÉTÉS. — Lion, Paix du Ménage, Habit, Pauvre Jacques.

GYMNASE-DRAMATIQUE. — Les Grenouilles, Ma Tabatière, O Amitié, Tasse Cassée, Filles du docteur.

THÉATRE DE LA MONTANSIER. — La Cornenemuse, le Curé de Pomponne, le Duel, Si Jeunesse savait.

PORTE-SAINT-MARTIN. —

AMBIGU. — Louis XVI et Marie-Antoinette.

CIRQUE. — La Poule.

GAITÉ. — Le comte de Sainte-Hélène.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Le Turc, le Troupier, le Mirliton, les Maris sans Femmes.

DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Ce qui manque aux Grisettes, un Déménagement, C'est ici qu'on ressuscite, sur la Goutière.

THÉATRE CHOISEUL. — Pris dans ses Filets, les Fils du Rempailleur, le Père au Débutant.

THÉATRE DU LUXEMBOURG. — Trois Epiciers, Vétérinaire, le Cocher, la Californie.

CASINO DES ARTS (boulevard Montmartre, 12). — Tous les soirs, concert vocal et instrumental. — Prix d'entrée : 1 fr. et 2 fr.

SPECTACLES CONCERTS. — Club des Arts, Mon Scélérat de Frère.

JARDIN D'HIVER (Champs-Elysées). — Promenades de jour, Marche aux fleurs permanent, Cabinet de lecture, grande Salle d'exposition. — Prix : 1 fr.

Ce fait est confirmé par les journaux de Turin du 21.

La *Concordia* de Turin, du 21 mars, donne des nouvelles de Trecate, petite ville sur la route de Milan à Verceil, en date du 20 : L'armée piémontaise a fait une reconnaissance militaire, le roi commandait en personne l'avant-garde, ayant à côté de lui le général en chef Chrzanowski. La 4e division piémontaise, composée des brigades Piémont et Pignerolles, passa le pont de Bouffalora. Les Autrichiens s'étaient retirés, après avoir mis le feu aux deux maisons de Ponte-Nuovo. Le duc de Gênes a établi son quartier-général à Magenta. L'armée et les populations italiennes sont animées du plus grand enthousiasme.

La correspondance de la *Concordia* contient encore ce qui suit :

« Il paraît que les plus ardents parmi les émigrés lombards n'ont pas su attendre l'expiration de l'armistice, et que, franchissant les montagnes qui les séparent de la Lombardie, ils se sont jetés sur le territoire de Como en deux colonnes dont l'une a pris la direction de Varese et l'autre celle de Bergame.

» Les lettres qui portent ces nouvelles ajoutent qu'à l'approche de ces colonnes les populations se sont soulevées en masse, et qu'au son du tocsin on accourait de toutes parts pour marcher à la délivrance de Milan aux cris de : Vive l'Italie, vive le Piémont, vive l'indépendance italienne; honte, malédiction, infamie aux Croates et aux Autrichiens !

» Toutes les correspondances s'accordent sur ce point que le territoire lombard, jusqu'à l'Adda, sera évacué sans résistance sérieuse, et que Radetzki entend livrer une bataille en rase campagne entre l'Adda et l'Oglio. La Valteline, le Val d'Intelvi, la province de Como jusqu'à Lecco ont été abandonnées déjà par les Autrichiens.»

Cette correspondance de la *Concordia* est contredite par les dernières nouvelles qu'on a reçues à Paris, et d'après lesquelles Radetzki serait entré avec un corps d'armée sur le territoire piémontais. D'après ces nouvelles, après le passage des Piémontais à Buffalora, Radetzki en aurait fait autant de son côté à Vigevano avec 20,000 hommes, et n'ayant rencontré qu'une faible résistance, il aurait poussé le 21 jusqu'à Mortare.

Son intention, si le fait est vrai, a été évidemment d'éblouir par un coup hardi, et de placer le gros de l'armée piémontaise, qui est avec le roi, entre ce corps et celui qu'il a laissé en Lombardie et auquel l'ordre aurait été donné, dit-on, d'avancer à marches forcées. Maintenant le reste des forces piémontaises n'opérerait-il pas avec avantage sur les derrières et sur les flancs du corps aventuré en Piémont? et le vieux maréchal ne pourrait-il pas tomber lui-même dans l'embûche qu'avec une ardeur trop juvénile il paraît avoir voulu tendre à son ennemi ? C'est ce que nous verrons bientôt.

Turin. — La Chambre des députés a voté la loi de sûreté publique. — Arrestations, visites domiciliaires, interdiction de se réunir et de s'associer, défense aux journaux de s'occuper des questions de guerre, défense d'afficher et de crier dans les rues; rien n'y manque. — Nous n'aimons pas, même dans des circonstances exceptionnelles, tant de méfiance de la part d'un gouvernement, et surtout d'un gouvernement qui entreprend une guerre d'indépendance nationale.

—

Les journaux de Toscane et de Rome ne contiennent aucune nouvelle remarquable. Les dernières nouvelles de Palerme vont jusqu'au 16 mars. On y faisait de grands préparatifs pour la guerre. Tous les hommes de 18 à 30 ans étaient appelés sous les armes.

Milan, 20 mars. — Par ordre de S. Exc. le feld-maréchal Radetzki, le public est prévenu que jusqu'à nouvelle disposition cesseront, pour cause de guerre, les parcours sur le chemin privilégié lombardo-vénitien dit de Ferdinand, entre Milan et Treviglio, et sur le chemin entre Milan et Monza.

Milan, le 18 mars. *Le commandant de la ville*, Duodo, Colonel-impérial-royal.

(*Gazette de Milan.*)

— La municipalité de la ville royale de Milan ordonne que le service de la garde municipale sera fait par les citoyens inscrits et à inscrire; le service est de vingt-quatre heures. Nul n'est admis à faire le service que d'après l'invitation formelle du commandant supérieur de qui de droit.

Le commandement supérieur du corps est confié au comte Raphaël Rusca. La garde municipale occupera cinq postes. La municipalité apprenant que quelques citoyens font difficulté de se prêter au service, parce qu'on ne leur donne pas de fusils, se fait un devoir de les prévenir que leur mission principale est de diriger les patrouilles composées de la force publique ordinaire, leur donnant ainsi le caractère de la force morale. La municipalité compte donc obtenir un concours empressé et nombreux, attendu que la protection de la sûreté intérieure de la ville ne peut être mieux confiée qu'aux habitants de la ville.

Milan, le 18 mars. Pestalozza, maire.

(*Idem.*)

« Le 14 mars, il y a eu une grande cérémonie militaire à Milan, l'archevêque s'est rendu en grande pompe sur la place publique pour bénir les drapeaux de Radetzky. Un prêtre, dit la *Démocratie italienne*, assez vil pour commettre une telle infamie, renie et son origine italienne et tous les principes d'humanité et de religion. Un archevêque catholique devenu l'instrument aveugle d'un Radetzky, renégat slave au service de l'Autriche ! »

Si l'archevêque de Milan continu à combattre ouvertement la révolution qu'il a toujours détestée, et contre laquelle il avait fait, lors des événements de Milan, des tentatives d'hostilités ouvertes, à qui en est la faute, si ce n'est à l'ancien gouvernement provisoire de Lombardie? Il s'est obstiné à laisser sur son siége archiépiscopal ce vieillard têtu et égoïste, malgré les réclamations de tous les vrais amis de la cause italienne. Ce qui n'était, au fond, que de la pusillanimité de la part du gouvernement, on le couvrait du prétexte de respect pour la religion. La conduite actuelle de l'archevêque de Milan doit servir de leçon aux gouvernements révolutionnaires de Rome, de Florence et de Venise.

—

Le 21 mars, le ministre de la guerre a reçu les dépêches suivantes du général Czarnowski :

« Le roi a ordonné une reconnaissance sur la route de Milan, de l'autre côté du Tessin. Le duc de Gênes, à la tête de la 4e division, a passé le pont de Buffalora près de Magenta. Au moment où les troupes se sont ébranlées, le roi Charles-Albert s'est mis à la tête d'une compagnie de tirailleurs (bersaglieri) et a voulu mettre le premier le pied sur le territoire lombard.

» Aussi tôt que l'avant-garde autrichienne aperçut ce mouvement, les vedettes se replièrent sur le pont neuf de Magenta, d'où s'élevèrent bientôt de fortes colonnes de fumée provenant de l'incendie de la douane. Les Autrichiens se sont repliés rapidement de Magenta sur Corbetta et Cigliano, ne laissant dans nos mains qu'un seul prisonnier.

» Le roi s'est avancé, aux acclamations de l'armée, jusqu'à Magenta. Dès qu'il vit la 4e division établie sur la rive gauche du Tessin, le roi se retira sur Trecate, où il a fixé son quartier-général.

« Les brigades de Piémont et de Pignerolles ont opéré leur mouvement avec une grande ardeur. »

—

On nous communique à l'instant le *post-scriptum* d'une lettre de Milan du 21 au soir. On y trouve ce peu de mots : « Adieu... Milan est en insurrection ; je rejoins mes amis au combat. »

HONGRIE.

La Gazette d'Agram s'exprime ainsi sur la Constitution octroyée :

« La nouvelle Constitution, qui est en complet désaccord avec l'attente des Slaves méridionaux, a produit une impression pénible dans toutes les parties de notre pays et dans la woiéwodie serbe. Tout le monde se voit amèrement détrompé. Le coup aurait été moins douloureux, si on avait du moins demandé à la diète son assentiment aux sacrifices qu'exige la monarchie. Mais, après avoir tout sacrifié, être traités comme des rebelles hongrois et italiens, cela nous paraît un fait unique dans l'histoire. »

Le ban de Croatie se trouve entre deux feux, sous le rapport politique. Cet homme remarquable, qui fut considéré comme le libérateur des Slaves, hésite maintenant entre le gouvernement autrichien et sa patrie. Tandis que le pays lui crie de quitter l'armée et de revenir à Agram, l'empereur le nomme général de cavalerie. Jellachich sera obligé de se décider bientôt si, d'après toutes les probabilités, il ne s'est pas déjà décidé.

Des circonstances récentes viennent à l'appui de ces suppositions. Il y a quelque temps, il a d'abord déclaré publiquement qu'il s'entendait avec Windishgraetz, quoique l'on sût le contraire, et depuis il a envoyé des ordres pour rétablir la langue allemande dans le cordon militaire, et dans le woïéwodie serbe, mesure à laquelle le général Teodorovic et le patriarche se sont formellement opposés.

—

Toutes les nouvelles de la Hongrie s'accordent à dire que l'armée autrichienne est considérablement diminuée, par suite, soit des combats déjà livrés, soit des maladies. La rentrée des troupes serbes dans leur pays a diminué l'armée de 5,000 bons soldats. D'un autre côté l'armée hongroise est maintenant plus nombreuse qu'au commencement de la campagne.

—Un lieutenant de hussards, nommé Nowak, a été fusillé, le 13, à Pesth, pour avoir excité des soldats autrichiens à la désertion.

— D'après un journal réactionnaire de Pesth, Kossuth aurait offert la couronne de Hongrie d'abord à l'autocrate et, après le refus de celui-ci, à la Turquie.

Un magnat hongrois, c'est ainsi qu'il a signé dans un des journaux de Pesth, invite ses compatriotes des parties pacifiées de la Hongrie à présenter a Windischgraetz une demande, afin qu'il intercède auprès de l'empereur pour la convocation d'une diète. Il y dit entre autres : « La Hongrie est habituée depuis huit siècles à une vie constitutionnelle, et elle ne peut par conséquent pas supporter le régime militaire. D'ailleurs un gouvernement régulier serait le meilleur moyen pour mettre un terme à la guerre civile.»

—

Voici le texte du 29e bulletin autrichien :

« Le feld-maréchal Puchner complète le 28e bulletin sur la prise de Médias par les détails suivants : Après le combat d'avant-garde, livré le 2 mars près de Kapus par le commandant de brigade Van der Null, l'ennemi fut débusqué, le 3 mars, de trois fortes positions, et forcé de se retirer à Médias. Les petites vallées qui débouchent vers la Kokel et traversent la route conduisant à Médias, présentaient à l'ennemi autant de positions avantageuses, qui pourtant furent prises, après qu'on les eut habilement tournées, par une marche à travers les bois, et après que l'artillerie nouvellement organisée eut attaqué le flanc gauche de l'ennemi.

« Les troupes, encouragées par la prise de deux de ces positions, attaquèrent la troisième sans attendre l'effet d'une d'une marche par un détour. C'était la position de Medias. L'ennemi la défendait avec ses batteries. Elle fut prise à la baïonnette. L'attaque que l'ennemi avait dirigée en même temps contre notre flanc droit par un détachement embusqué, composé de quelques cents hommes avec 2 canons, manqua aussi son but et le détachement fut repoussé jusqu'à la vallée de Kokel. La nuit nous obligea de nous arrêter dans la position prise ; on ne voulait pas exposer la ville de Medias à une dévastation de la part de l'ennemi et mener les troupes fatiguées à un combat dangereux au milieu des rues de la ville, pendant l'obscurité de la nuit et au moment même où nous savions que l'ennemi avait reçu ou attendait des secours de Schaesbourg.

« Le corps des insurgés était considérable, il avait 16 canons et était commandé par le rebelle Bem en personne. L'ennemi a eu dans ces deux jours 400 tués, 360 blessés et 400 prisonniers. Il avait, en outre, à Medias 170 blessés. Notre artillerie a démonté à l'ennemi six pièces et fait sauter deux vagons à poudre. Nous avons eu 28 hommes tués, parmi lesquels se trouve le capitaine baron Jugenitz et 207 blessés. La victoire a été remportée par deux brigades fortes d'environ 5,000, sans que nos réserves aient été menées au combat. Le 4, nous devions attaquer Medias, lorsque nous avons appris que, pendant la nuit, l'ennemi avait quitté cette ville pour se retirer à Schaesbourg. »

Le même bulletin officiel parle de l'expédition du colonel Urban qui aurait attaqué et pris un camp de 1,000 insurgés. Les insurgés avaient l'intention d'envahir la Gallicie près de Wisniez et Kuty, mais la frontière était défendue par des troupes et par des paysans armés.

D'après la *Gazette d'Augsbourg*, un corps russe de 8,000 hommes a renforcé celui qui se trouve déja en Transylvanie. Un autre corps russe s'attend à chaque moment à l'ordre d'entrer en Gallicie. Bem aurait reçu des renforts considérables qu'on évalue à 30,000 Szeklers, et il menace la ville d'Hermanstadt pour la troisième fois. Le corps du général autrichien Malkowski se serait retiré et la ville de Bistritz serait déjà prise par les Hongrois.

Nous lisons dans la *Feuille constitutionnelle de Bohême* :

« Nous pouvons assurer de source certaine que les victoires des Autrichiens près de Szegedin et de Theresiopel, rapportées par quelques journaux autrichiens, sont de pures inventions. Ces deux forteresses ainsi que Peterwardein et Altarad se trouvent toujours en la possession des Hongrois. A Szegedin, fonctionne le commissaire de Kossuth, le comte Casimir Bathyany, et près de Thérésiopol les troupes austro-serbes, au lieu de vaincre, ont au contraire été battues. Il est vrai que trois bataillons serbes avaient attaqué et pris le 5 mars un village fortifié situé près de cette forteresse; mais les Hongrois ayant reçu un renfort de la ville de Theresiopol qui compte quarante mille habitants attaquèrent ces trois bataillons et les repoussèrent. »

ETATS GERMANIQUES.

Altona, 13 *mars*. — « J'ai à vous annoncer une nouvelle d'une haute importance : l'Autriche suivra la politique de la Russie, même dans le différend de l'Allemagne avec le Danemarck. Les deux monarchies se proposent de tenter une réaction puissante et d'en finir au bout de neuf mois avec toutes les constitutions. Comme l'existence de la Turquie n'est pas garantie par les traités de Vienne, le jeune Habsbourg s'attend à devenir prince de Serbie, comte d'Albanie et grand-duc de Salonique!...» (*Gazette allemande.*)

PRUSSE.

Les députés autrichiens Violand, Eischer, Goldmark et Schuselka qui sont en état d'accusation, ne se sentant pas en sûreté en Prusse, se sont réfugiés à Hambourg. Ils vont publier une adresse aux peuples de la monarchie autrichienne sous forme de protestation contra la constitution octroyée et les mesures brutales prises à l'égard des députés de Kremsier.

On mande de Breslaw à la date du 18 mars :

« On affirme très-positivement que les insurgés hongrois tenteront un coup décisif sur Pesth, aussitôt que les impériaux auront commencé le siège de Comorn.

» On prétend aussi que les préparatifs de guerre qui se font en Turquie sont en rapport avec certains plans de la politique étrangères, dont le parti hongrois serait le pivot caché. On est généralement très porté à croire que le printemps ne se passera pas sans de grands événements.

» Avant-hier il y a eu près du débarcadère du chemin de fer qui mène à Cracovie quelques troubles au sujet d'un détachement de Polonais émigrés qui fuyaient de cette dernière ville, pour échapper au recrutement. La police a voulu visiter les passeports de ces réfugiés. Les étudiants s'y sont opposés. La garde nationale a été obligée de prendre les armes, mais l'ordre n'a pas été long à être rétabli.»

(*Indépendance belge.*)

AUTRICHE.

Vienne, 19 *mars*. — Les visites domiciliaires ne discontinuent pas ici depuis quelques jours. On croit avoir découvert une conspiration de la propagande révolutionnaire qui serait en relations avec les chefs de la République rouge en France et en Italie. On a surpris un club secret au moment où il délibérait. Deux émissaires hongrois en faisaient partie.

Selon la *Gazette de Breslau*, on aurait reçu des lettres de Pesth et de Cracovie annonçant la prochaine entrée des Russes dans la monarchie autrichienne *pour tenir garnison dans les principales villes, Vienne non exceptée*. Par ce moyen l'Autriche serait mise en état de disposer de ses troupes pour renforcer Radetzki et Windischgraetz.

Le corps des chasseurs autrichiens qui compte maintenant dix-huit bataillons doit être porté à trente.

On fait des fortifications dans le parc de Vienne nommé Prater.

Une députation des comitats du nord de la Hongrie habités par les Slovaques, composée de MM. Stur, Hurban, Zach, Kuzmany et d'autres est arrivée le 17 à Olmütz pour demander à l'empereur une organisation nationale du peuple slovaque.

—Un journal de Prague, *Narodni nowiny* (les Nouvelles nationales), rapporte la réapparition des Adamites en Bohême. Cette secte, religieuse persécutée cruellement durant les guerres des Hussites, ressuscitée pour un moment sous l'empereur Joseph et supprimée de nouveau, s'est éveillée l'année dernière et a présenté à l'empereur diverses demandes.

Les Adamites disent qu'ils ne sont ni catholiques, ni acatholiques. D'après eux, tous les catholiques seront exterminés par un ennemi qui viendra du Maroc, après quoi les Adamites se partageront tous les biens. Dieu vit en eux, mais ils ne reconnaissent pas l'immortalité de l'âme. Ils ont dernièrement donné lieu à des plaintes à cause de leurs coutumes nocturnes, et on a envoyé des troupes pour les mettre à la raison. Ils habitent l'arrondissement de Chaudim.

PAYS-BAS.

La Haye, 22 *mars*. — Le *Staats-Courant* publie la proclamation suivante de Guillaume III, à son avénement au trône des Pays-Bas.

PROCLAMATION.

Nous, Guillaume III, par la grâce de Dieu, roi des Pays-bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc.

Mes bien-aimés compatriotes et sujets de tout rang et de toute condition,

Appelé au trône des Pays-Bas par la mort de mon auguste père, dont le souvenir est à jamais durable, je sens vivement l'importance de la tâche qui repose sur moi.

Reportant mes regards vers Dieu et plein de confiance dans un peuple si intimement lié à ma maison, je prends en main les rênes du gouvernement.

C'était pour moi un premier besoin que de venir faire, dans ma résidence, cette déclaration solennelle, quoiqu'un saint et douloureux devoir m'appelât ailleurs sans retard.

Guillaume Ier accepta le pouvoir souverain qui devait être exercé suivant une constitution.

Guillaume II, d'accord avec la Représentation nationale, modifia la loi fondamentale d'après les besoins de l'époque.

Ma mission sera de donner, dans le même esprit, à la loi fondamentale sa complète action.

Je compte, pour m'aider à accomplir ma mission, sur le fidèle concours de tous les pouvoirs constitutionnels.

Je maintiens dans leurs fonctions tous les employés de l'Etat, tous les officiers de l'armée, de la flotte et de la garde communales, quel que soit le rang qu'ils occupent.

Néerlandais, restez fidèles à la devise de vos pères : *l'Union fait la force*, et cherchez avec moi la véritable liberté dans la soumission aux lois.

Mandons et ordonnons que la présente proclamation soit promulguée en audience publique et solennelle de la haute cour des Pays-Bas, des cours provinciales et des tribunaux d'arrondissement, ainsi que du perron de l'hôtel de ville de tous les chefs lieux des provinces et des arrondissements, et qu'elle soit en outre affichée, suivant l'usage, dans tous les lieux publics, et insérée dans le *Journal officiel*.

Fait à La Haye, le 21 mars 1849.

GUILLAUME.

(*Suivent les signatures des ministres.*)

GRANDE-BRETAGNE.

CHAMBRE DES LORDS. — *Séance du 23 mars*. — Lord Brougham demande s'il est vrai que plusieurs des unions qui sont le plus en retard d'acquitter la taxe des pauvres ne se sont pas distinguées par le chiffre élevé des sommes qu'elles ont souscrites pour le pape.

Après une courte réponse du marquis de Lansdowne, cet incident est abandonné. (*Sun.*)

LE COMTE D'ABERDEEN. La guerre vient de recommencer en Italie, après une trêve de quelques mois. Sans doute, et je veux le croire, le gouvernement de S. M. aura fait tout ce qu'il aura pu pour empêcher la reprise des hostilités ; mais elles sont reprises. Que fera-t-il ? Sa politique a été tellement double en Italie, qu'aucune des parties ne croit à sa sincérité, et j'ajoute que nul ne croira l'Angleterre sincère, à moins que le ministre anglais ne soit rappelé de Turin. (Ecoutez.)

Le manifeste du cabinet piémontais n'est qu'un tissu de sophismes et d'effronterie. Le roi Charles-Albert oublie qu'il n'est quelque chose que par ces traités qu'il méconnaît. C'est à ces traités qu'il doit Gênes, c'est au traité de Vienne qu'il doit l'île de Sardaigne ; enfin la Savoie a été conquise pour lui par les armes autrichiennes. (Ecoutez !) Il est évident que ce malheureux monarque est aujourd'hui débordé par une force plus grande que la sienne. (Ecoutez !) Il est l'instrument des hommes qui le détestent autant qu'ils détestent l'Autriche; et dût-il même chasser les Autrichiens de l'Italie, c'est alors que commenceraient pour lui les difficultés sérieuses. (Ecoutez !)

L'Autriche, poursuivant aujourd'hui une marche libérale et progressive, est assez heureuse pour posséder des hommes d'Etat qui comprennent les besoins de l'époque, et qui ont été assez habiles et assez fermes pour décréter une constitution comme celle qui vient d'être octroyée. C'est là une belle et noble tâche, et c'est là un bel ouvrage, et j'augure pour l'Autriche, sous l'exposé de cette constitution, un long avenir de bonheur et de gloire. (Ecoutez ! Si le noble marquis de Lansdowne me dit qu'il y aurait inconvenance à produire les papiers que je demande, je retirerai ma demande.

LE MARQUIS DE LANSDOWNE. Je sais un gré infini au noble comte de sa réflexion finale, qui me dispense d'entrer dans des développements pour prouver que la production des papiers aurait actuellement les plus grands inconvénients. (Ecoutez.) Mais je répondrai au discours du noble comte par quelques observations. Je nie qu'il résulte de documents précédemment fournis que le cabinet de sa majesté britannique ait agi dans toutes ces affaires d'une manière défavorable au gouvernement autrichien. (Ecoutez.)

Il ne faut pas perdre de vue, comme l'a fait le noble comte, qu'entre le début des négociations et la suite et la fin, il s'est passé un petit événement (On rit), la révolution de Paris (Ecoutez), et pendant un temps ce fut l'opinion générale que l'Autriche ne permettrait pas l'établissement de constitutions libérales en Italie.

Le noble comte a trouvé que l'octroi de la nouvelle constitution était une faveur : c'est là ce mot dont il importe de prendre note.

En faisant disparaître les appréhensions qui avait existé en Italie à ce sujet, le gouvernement anglais n'a donc rien fait d'hostile ni de défavorable au gouvernement autrichien. Au moment où éclata la révolution de Paris, on pouvait craindre qu'une démocratie sans trône emportât toutes les couronnes de l'Europe, débordant de France comme un torrent auquel il deviendrait difficile d'opposer des digues (Ecoutez) Dans de telles circonstances, il était sage, pour garantir le monde contre la brusque irruption des doctrines révolutionnaires, qu'il fût établi entre les gouvernements de France et d'Angleterre une bonne entente de nature à rendre impossible pour la France d'agir seule.

En ne forçant pas la France à agir seule, nous avons conjuré les dangers dont nous venons de parler.

Pour ma part, quelque chose que l'on puisse penser, je me réjouis de la coopération de la France, et je ne veux pas m'en séparer. Je ne suis pas disposé à regarder cette coopération comme étant d'assez peu de valeur pour être négligemment jetée de côté. Il n'y a jamais eu d'époque où j'aie pensé que la coopération de la France fût plus importante que de nos jours. Jamais elle ne fut plus désirable. Jamais il ne fut plus désirable qu'il y eût une coopération, non pas seulement du gouvernement, mais des peuples de France et d'Angleterre. (Ecoutez !) C'est à cette coopération, qui, je l'espère, continuera sans interruption, que nous devrons la paix de l'Europe. (Ecoutez !)

Le noble nord disait tout à l'heure que l'Autriche proposait pour base de la médiation des conditions qui ne doivent pas satisfaire les exigences de l'Angleterre. Des exigences ! Mais l'Angleterre avait-elle et pouvait-elle avoir des exigences dans cette question?

Je réponds par la négative.

La France et l'Angleterre avaient pensé que leur médiation loyale et impartiale pourrait avoir d'autant plus d'utilité, que sans elle, il n'y avait pas d'espoir d'accommodement entre deux parties aigries l'une contre l'autre, l'animosité n'existant pas seulement entre les gouvernements autrichien et de Sardaigne, mais encore entre les deux nations.

Le noble comte nous taxe de partialité pour la Sardaigne, et il nie que l'Autriche ait jamais eu la pensée d'une séparation de la Lombardie.

Je déclare, au contraire, que cette séparation était précisément une des concessions auxquelles se prêtait M. de Hammelauer. Il est important que le public sache à quoi s'en tenir à cet égard. Les négociations ne furent pas rompues par M. de Hammelauer à l'occasion de cette question particulière de séparation de la Lombardie.

Lorsque le baron de Wessenberg (et ici nous avançons des faits les pièces justificatives en main) fut envoyé par l'Autriche pour ouvrir des négociations à Milan, la base de ces négociations était la séparation de la Lombardie de l'empire d'Autriche.

LORD STANLEY. Ecoutez !

Je tiens à constater le fait, parce qu'il n'est pas de jour où l'on reproche au cabinet anglais d'avoir pris l'initiative de la proposition de cette séparation. Si cette assertion n'était pas officiellement contredite, on pourrait la croire exacte, elle deviendrait de l'histoire, et c'est ce que nous ne pouvons pas vouloir.

Nous n'avons ni voulu séparer la Lombardie de l'Autriche, ni prétendu attribuer et donner la Lombardie au gouvernement de Sardaigne. Une telle pensée ne fût jamais venue à l'esprit de qui que ce soit sans la Révolution française, qui a fait prendre aux idées politiques un cours tout nouveau. Le gouvernement de la reine n'a rien négligé pour déterminer le gouvernement sarde à s'arrêter dans sa marche.

Lorsque les papiers seront produits, vous verrez, entre autres communications entre les deux gouvernements de France et d'Angleterre et la Sardaigne, que ce dernier gouvernement a été prévenu par l'Angleterre, et aussi et en termes plus forts par la France ; et, milords, s'il reste quelque chance (parce qu'il serait encore possible que les hostilités fussent évitées), elle sera due aux efforts du ministère français, qui s'est surtout dévoué à exhorter le gouvernement de Sardaigne à bien réfléchir à ce qu'il allait faire, et il a donné l'assurance au gouvernement sarde que, dans le parti qu'il adoptera, il ne recevra aucun appui, aucun encouragement, aucune assistance quelconque de la part de la France ni de l'Angleterre. (Ecoutez.)

Au reste, les papiers demandés ne tarderont pas à être fournis, et l'on y trouvera la réponse à quelques questions du noble comte. J'ajoute qu'il nous est facile, à nous, de blâmer le gouvernement de Sardaigne, si nous faisons abstraction des événements contemporains et des influences qu'ils ont pu exercer en Italie. Pour examiner les actes, il faut faire la part des circonstances politiques de la plus grave nature, et ne pas perdre de vue qu'un gouvernement qui sent le sol trembler sous ses pas et l'atmosphère s'épaissir sur sa tête, n'a pas la liberté d'action d'un gouvernement tranquille et solidement assis sur d'inébranlables bases. (Ecoutez.) Et l'Autriche elle-même, une de nos plus anciennes alliées, ayant droit à toute notre estime et à tous nos respects, et qui, dans des temps difficiles, fut l'alliée aussi dévouée qu'ardente de l'Angleterre, ne pouvait pas suivre, en face des événements, sa ligne invariable de conduite, d'une manière compatible avec la tranquillité de l'Europe ou de l'Allemagne. (Ecoutez.)

Si de grands empires se sont ainsi ressentis de l'influence des événements, il n'est pas étonnant que d'autres, sur un sol encore plus volcanisé, aient participé à l'agitation générale. Il est fâcheux que l'Autriche, en retirant à son plénipotentiaire sa nomination, alors que ce plénipotentiaire devait la représenter à des conférences diplomatiques, ait fourni le prétexte de la reprise d'une guerre inutile et malheureuse à un souverain sans puissance et sans contrôle sur ses sujets. Mais si la guerre éclate malgré tout, nous aurons tout fait au monde pour la prévenir; et quant à l'avenir, c'est une grande et une admirable garantie pour le rétablissement futur de la paix, d'avoir la preuve que deux nations, je ne dirai pas les plus grandes du monde, mais reconnues pour être des plus grandes du monde, aient manifesté et démontré les intérêts à la continuation de la paix universelle. (Applaudissements.)

Persuadé comme je le suis, d'après ce que j'ai vu, que non-seulement le Gouvernement français, mais encore le peuple français, a la profonde conviction que son honneur et sa prospérité gagneront plus à la conservation de la paix et à l'amélioration de sa condition intérieure qu'à la perturbation de l'Europe, j'envisage avec confiance le moment où, grâce aux efforts combinés de la France et de l'Angleterre, à l'adoption par elles deux de la même politique, et à leur tendance vers leur unique et définitif but, la paix, cette paix générale de l'Europe, sera rétablie et conservée. (Applaudissements.)

LORD BROUGHAM. Oui, il est de la plus haute importance pour la paix de l'Europe et pour les intérêts de l'Angleterre que nous conservions une parfaite intelligence avec la France (Applaudissements.), et je félicite le gouvernement de s'être uni à la France même sur le terrain douteux de la médiation de Sardaigne. (Ecoutez !) L'alliance avec la maison d'Autriche importante aussi : son origine est ancienne et sa base honorable; elle repose sur la foi des traités.

Je conviens de toutes ces choses, mais je suis d'avis que,

dans les négociations diplomatiques, notre gouvernement a fait plus pencher la balance du côté de la Sardaigne que du côté de l'Autriche.

En septembre 1847, nous étions presque hostiles à cette dernière puissance. Nous sommes revenus à de meilleurs sentiments en mars 1849 ; c'est un progrès. (On rit.) On a compris le ridicule de dépêches d'abord calculées pour quêter une popularité libérale à Paris, Milan, Rome et Naples.

Ces dépêches avaient recommandé le gouvernement anglais à l'admiration des habitués politiques des cafés de Milan ; elles le faisaient passer pour le champion des Mazzini, Sterbini, Mamiani, *et id genus omne*. Aussi les rouges ne juraient-ils plus que par nous, à Paris comme en Italie. Nous devions être les libérateurs de l'Italie.

Il est vrai que nous avons bien changé de langage depuis, et nous avons jeté de l'eau sur le feu que nous avions allumé. C'est plus prudent ; mais il y a là une inconséquence politique qui nous fait peu d'honneur.

Le noble lord, passant à la guerre, aujourd'hui recommencée, déclare qu'à ses yeux Charles-Albert n'a pas la moindre chance ; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'une collision dans un moment comme celui-ci peut amener de grands dangers pour l'Europe. Deux causes populaires ont forcé Charles-Albert à se lancer en désespéré dans une guerre désespérée elle-même. Il est poussé à la fois par son ambition personnelle, dont il a donné déjà tant de preuves à l'Europe, et par des tyrans implacables qui au nom de la liberté gouvernent son pays plus que lui-même et l'exposent à sa ruine. Il est évident que Charles-Albert n'a pu résister à la fraction républicaine de Paris et à ses représentants à Turin et surtout à Gênes ; mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est de voir à la tête de son armée un Polonais, dont le nom, il est vrai, n'est pas encore connu, mais qui s'expose à une défaite presque certaine, et, selon toute probabilité humaine, ce général ne parait pas destiné à conduire les troupes sardes à la victoire.

La chambre s'ajourne. (*Times.*)

NOUVELLES DIVERSES.

Par arrrêté du président de la République, rendu en date du 20 courant, sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, et d'après la double présentation faite de M. Laboulaye, par l'Assemblée, des professeurs du collége de France et par l'Académie des sciences morales et politiques, M. Laboulaye, membre de l'Institut, a été nommé professeur de la chaire d'histoire générale et philosophiques des législations comparées, vacante au Collége de France per suite de la démission de M. Lerminier.

(*Moniteur.*)

— Nous sommes priés d'insérer l'avis suivant :

Les anciens membres du bureau des réunions électorales de la rue du Faubourg du Temple 22, préviennent les républicains démocrates socialistes que leurs réunions pour les élections du 13 mai prochain auront lieu à l'avenir Salle Chabrol, rue Chabrol, Faubourg Saint-Martin, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine à sept heures du soir. La première séance aura lieu ce soir 26 mars.

— On assure que le ministre a reçu la nouvelle officielle que les difficultés survenues entre la Russie et la Turquie sont applanies. (*Villes et Campagnes.*)

On annonce que le capitaine Lallemant, à la date des dernières nouvelles de Constantinople, venait de partir pour Alexandrie, chargé par le général Aupick d'une mission particulière très-importante. (*Idem.*)

— D'après les renseignements que nous avons puisés à bonne sources, il y a en moyenne à Paris un indigent sur douze. Sur 24,000 décès, 9,000 ont lieu à l'hospice. Il y a à Paris quinze hôpitaux comprenant ensemble, 7,174 lits, et recevant par an, 90,000 malades ; quatre grands hospices et sept maisons de retraire pour 8,000 vieillards et infirmes des deux sexes ; de plus il y a plus de 100,000 personnes à secourir à domicile, et environ 25,000 enfants abandonnés.

— Nous empruntons à l'*Union médicale* d'aujourd'hui le tableau suivant qui résume le mouvement des cholériques dans sept des plus grands hopitaux de Paris, depuis le commencement de l'épidémie :

Hôtel-Dieu. . . .	30 Cholériques.	16 morts
Charité.	26 —	13 —
Pitié	26 —	13 —
Salpétrière . . .	28 —	15 —
Saint-Louis . . .	20 —	10 —
Beaujon	10 —	6 —
Des Enfants . . .	2 —	2 —
	142	75

— L'association des ouvriers paveurs, vient de produire d'heureux résultats pour la ville de Paris. Ses pavages viennent d'être adjugés en huit lots, avec un rabais de 25 pour 100 pour les prix des devis,

Étranger. — L'abbé Gioberti vient enfin de lancer le programme du nouveau journal qu'il doit rédiger. C'est un pamphlet de 30 pages, où perce à chaque ligne la passion de l'amour-propre blessé. L'intempérance du langage y est poussée à un tel point, que l'illustre philosophe ne craint pa de dire que la chambre des députés était composée d'une poignée de factieux. (*Revue de Genève.*)

—Voici comment les voix se sont réparties dans le vote de la proposition Welcker :

	POUR.	CONTRE.
Autrichiens.	1	111
Prussiens.	142	40
Bavarois.	9	57
Saxons.	4	14
Hanovriens	15	8
Wurtemberg	5	21
Bade	4	14
Hesse-Darmstadt	5	6
Hesse Electorale	7	4
Schleswig Holstein	9	2
Les deux Mecklenbourgs	6	1
Nassau	4	2
Luxembourg et Limbourg	3	0
Oldenbourg	2	3
Brunswick	3	1
Les duchés saxons	5	5
Hesse Hombourg	0	1
Les quatre villes libres	5	1
Les deux Reuss	1	1
Les deux Hohenzollern	0	2
Les duchés d'Anhalt.	2	1

— Nous trouvons dans le *Caroccio* de Casale un exposé détaillé des forces actuelles de l'Autriche en Italie. Elles ne se monteraient qu'à 80 mille hommes. Cela s'accorde avec les rapports que nous avons donnés à ce sujet. Le *Caroccio* ensuite, au moyen de calculs faits par un réfugié italien qui a servi l'Autriche pendant six ans, assure que, depuis l'époque de l'insurrection lombarde jusque aujourd'hui, 16,255 soldats autrichiens ont déserté.

La dernière campagne a coûté à l'armée de Radetzki 7,545 hommes. (*Concordia.*)

— La défense de l'ile d'Elbe a été confiée à la garde nationale, qui a pour officier-inspecteur le citoyen Materassi. (*Constituente.*)

—On dit que le commandement de la légion lombarde a été enlevé à Romarino. (*Revue de Genève.*)

— Une proclamation du feld-maréchal Radetzki, adressée aux habitants du royaume Lombardo-Vénitien, les menace, en cas de révolte, de détruire pour jamais les éléments de leur prospérité.

On a établi à Milan, pour le maintien de l'ordre, une garde municipale volontaire gratuite.

Le commandement général des troupes qui resteront à Milan est confié au colonel de Heyntzel.

— La *Démocrazia Italiana* annonce qu'il sera célébré le 20 mars une messe, avec bénédiction du Saint-Sacrement, pour appeler la faveur du ciel sur les armes italiennes. Les chambres, les autorités civiles et militaires assisteront à cette cérémonie ; les émigrés lombards y sont invités officiellement.

— Le 16 *mars*, au matin, a été publié, à Florence, la proclamation suivante :

« Toscans, l'armistice Salasco est rompu. Le duc de Modène est en fuite. Dans la vallée du Pô retentissent les décharges du canon italien. Le sang des frères coule peut-être à cette heure pour le salut de la patrie. Les Piémontais pourvoient à la vengeance de l'Italie. Ils ne nous ont pas dit : Accompagnez-nous, mais bien : Suivez-nous ! *Vive le Piémont !* Si l'honneur lui-même ne nous appelait pas sur leurs traces, l'intérêt appellerait tous les fils de l'Italie sur le même terrain. Vainement des hommes plus stupides encore qu'infâmes ont tenté de nous diviser. Le Piémont, Rome, Venise et la Toscane réunis par les liens d'une fraternité loyale et non suspecte se devaient ensemble à la défense commune.

« Les temps sont graves ; nous avons en face un ennemi brave. Abhorrer et détruire cet ennemi, voilà votre mission. Le sang-froid et la fermeté peuvent sauver les peuples italiens. Il faut tout employer pour organiser nos forces et les préparer à cette guerre sainte. Mais trêve une bonne fois aux interminables discours ; arrière les scandaleux spéculateurs de la liberté ; à quiconque refuse de secourir la patrie dans cette extrémité, punition et infamie. Nous n'osons pas supposer qu'il puisse y avoir des traitres dans la patrie. Il faut lui venir en aide par toute sorte de secours. Si la persuasion ne suffit pas pour trouver de l'argent, il faut user de la orce ; quiconque refuse injustement de faire la guerre de l'indépendance doit y être contraint.

« L'Autriche a pu, en quelques heures, trouver 200,000 écus à Ferrare pour agir contre Ferrare et lever de jeunes Lombards pour une conscription ayant pour but de les conduire au fratricide : et nous n'aurions ni homme ni argent ! Serait-ce donc qu'en Italie il n'y a de sacrifice possible que contre et non pour la patrie ? L'expérience de la persuasion est épuisée : la liberté en réclame une nouvelle, nous la tenterons.

» Toscane ! tu nous a dit : Je veux être forte et grande ! Eh bien ! tiens tes promesses devant la postérité. Notre devoir est de te contraindre par la force à devenir grande et libre. Pas de retard, pas d'excuse, pas de plaintes. Ce que veut la patrie, Dieu le veut ! Que tous les cœurs toscans battent à l'unisson, et que ce soit pour la guerre. L'année dernière, la voix d'un prince, voix faible et incertaine, vous appelait et vous accouriez. Aujourd'hui, la voix qui vous appelle est la voix sonore et forte de la liberté ! Vous cacherez-vous en entendant ses mâles accents ? Debout ! pour Dieu, debout ! votre mère qui vous appelle n'est pas auprès du foyer ; elle vous tend les bras aux plaines de la Lombardie. Notre chère et vénérable mère est l'Italie. *Vive l'Italie ! vive la liberté !*

» MAZZONI, MONTANELLI et GUERRAZI. »

(*Alba.*)

— Le nouveau roi, Guillaume III, est arrivé à la Haie, accompagné de la reine. Ausitôt, tous les ministres se sont réunis en conseil au palais.

— Une lettre de Panama, datée du 20 janvier 1849, annonce qu'une décision du général Smith, gouverneur des possessions américaines dans la haute Californie et l'Orégon, interdit à tout étranger de recueillir de l'or en Californie.

— Un journal du soir publie le fait suivant, que lui fait parvenir son correspondant de Turin, à la date du 19. « Radetzki a tenu le 15, à Milan, un grand conseil de guerre dans lequel il a proposé de former un corps expéditionnaire de 30,000 hommes et de marcher directement sur Turin. Ce projet a été, dit-on, vivement discuté, et on croit qu'il ne sera pas adopté. On attendait à Turin une dépêche télégraphique qui annoncera le commencement des hostilités, car le roi Charles-Albert a passé le Tessin le 20 dans la matinée. »

— Les Russes agissent en Transylvanie comme en pays conquis. Les dernières nouvelles nous apprennent qu'ils venaient d'établir une commission militaire à Cronstadt pour juger les Valaques réfugiés, qu'ils avaient fait prisonniers au mépris des principes les plus sacrés du droit des gens. On dit qu'un ordre secret de l'empereur porte qu'ils seront conduits en Sibérie aussitôt que leur identité aura été reconnue. Les infortunés exposés ainsi à la vengeance des Russes ont écrit à la Porte pour réclamer son intervention.

(*Le Temps.*)

COURS ET TRIBUNAUX:

HAUTE COUR DE JUSTICE,

SÉANT A BOURGES.

Procès des accusés du 15 mai. — Séance du 24 mars.

A dix heures et demie l'audience est reprise.

Mᵉ MAUBLANC prie M. le président, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, de vouloir bien faire appeler M. Frère, qui, étant de passage à Bourges, est venu lui offrir spontanément son témoignage en faveur de Blanqui.

M. LE PRÉSIDENT. L'huissier verra s'il trouve M. Frère.

M. GUYON, 35ᵉ témoin, assistait à l'envahissement de l'Assemblée. Il a vu entrer Huber très exalté. Raspail paraissait très désolé de la tournure que prenait la manifestation. Raspail a fait ensuite tous ses efforts pour faire retirer la foule.

M. DE LAROCHE, ébéniste, 36ᵉ témoin. On a vu un personnage qui paraissait exercer une autorité dans l'Assemblée nationale venir inviter Raspail, qui attendait patiemment, à entrer dans la salle des séances pour y lire sa pétition.

M. SAMSON, 37ᵉ témoin, médecin inspecteur des prisons, témoigne du zèle que Raspail a mis à faire sortir la foule de l'Assemblée.

M. JOUY, 38ᵉ témoin, surveillant au palais de l'Assemblée, a vu M. Raspail à l'Assemblée au moment où il sortait du jardin, et blâmait énergiquement le peuple de ce qu'il venait de faire.

M. GACÉ, adjoint au maire de Passy, 39ᵉ témoin. On avait de Larger la meilleure opinion ; il était fort modéré, et s'empressait toujours de calmer les plus exaltés. Je dirai même que c'est la bourgeoisie qui l'a nommé chef de bataillon. A l'occasion des ateliers nationaux, il nous a rendu de grands services, et lui seul pouvait calmer ou éloigner les plus exaltés de ces hommes des ateliers nationaux.

M. DAUVERGNE, 40ᵉ témoin, maire de Passy, connaissait Larger, dont on avait en général dans la commune la meilleure opinion. Quant à M. Quessard, sur le compte duquel on l'interpelle, et qui a déposé contre Larger, le témoin déclare que c'est un enfant du pays, un parfait honnête homme, et qui n'a contre Larger aucun sujet de haine ou de rivalité.

LARGER. Si M. Quessard est un honnête homme je puis me mettre en face de lui, et il a fait un faux témoignage, je vous le prouverai par d'autres témoins.

M. LEMARCHAND, 41ᵉ témoin, demeurant à Passy, témoigne des haines et des inimitiés qui poursuivaient Larger à Passy. Il voulait forcer les ouvriers à travailler, et ce n'était par leur avis. On était d'ailleurs jaloux de son grade de chef de bataillon.

M. JOLY père, 42ᵉ témoin, demeurant à Passy : Un jour on voulait pendre le citoyen Larger, et je lui ai conseillé de porter des armes sur lui.

M. CLAIRET, menuisier à Passy, 43ᵉ témoin, s'est trouvé à l'Assemblée, et a aidé Larger dans ses efforts pour la faire évacuer.

M. GAUACHE, 44ᵉ témoin, journaliste, a annoncé aux ouvriers de Durosne et Cail la dissolution de la Chambre, et il leur a donné des listes du gouvernement provisoire. Ces faits ayant été faussement attribués à Larger, je dois déclarer, dit le témoin, que c'est à moi qu'ils reviennent.

M. l'avocat-général DE CHENEVIÈRE : Le témoin Mouzon a déclaré que Larger avait tenu ces propos aux ouvriers de MM. Durosne et Cail, et la déclaration du témoin n'empêche pas que Larger ait en effet tenu ces propos.

Mme COURTROT, 45ᵉ témoin, marchande de vin à Passy, a entendu dire à un ouvrier : « J'ai appris que Larger allait être mis en liberté. J'ai fait de nouvelles démarches, et l'on m'a bien promis qu'il serait déporté. » Je ne connais pas le nom de cet homme, mais c'est un petit brun que je reconnaitrais si je le voyais.

Mᵉ RIVIÈRE : Je me souviens maintenant que le témoin Mouzon est petit et brun.

M. LE PRÉSIDENT : Pour que cette réflexion eût son utilité, il ne fallait pas laisser partir le témoin Mouzon.

M. le procureur-général BAROCHE donne lecture d'une lettre de M. le représentant Froussard, qui affirme que Larger et M. Labreton l'ont sauvé au péril de leur vie.

Un débat s'élève entre M. le procureur-général Baroche et Raspail sur l'itinéraire suivi par cet accusé à dater du moment où il a pris une voiture sur la place de Bourgogne.

RASPAIL déclare qu'il n'a pas de souvenir précis à cet égard..... C'est honteux pour nous, dit-il, hommes d'action d'être malades dans une journée comme celle du 15 mai, aussi sommes-nous embarrassés à l'avouer à nos juges. Pourtant cela est vrai.

J'étais malade ce jour-là, comme je l'étais ici l'autre jour, et beaucoup de choses se sont passées sans que j'en aie le souvenir. M. le procureur-général doit savoir que c'était honteux aussi chez les anciens d'être malade. Ils méprisaient les malades et n'avaient pas de médecins ; ils n'avaient que des rebouteurs.

M. ROCQUIN, 46ᵉ témoin, commmence une déposition inintelligible.

M. LE PRÉSIDENT : Témoin, vous paraissez indisposé ; nous vous entendrons à la fin de l'audience. (Rires. — Le témoin se retire à moitié riant, à moitié confus.)

M. MARCAIRE, 47ᵉ témoin, déposition sans intérêt.

M. LYONNET, 48ᵉ témoin, capitaine d'état-major de la garde nationale, a porté à l'état-major un ordre de M. Buchez de faire cesser de battre le rappel.

Cet ordre lui a été remis par M. Samson, commissaire de police. Le témoin ajoute qu'à midi et demi, le général Courtais, voyant que les forces étaient insuffisantes, a envoyé M. Blin, capitaine d'état-major, chercher la 3ᵉ légion de la banlieue, que l'on disait être à la barrière d'Enfer.

M. BETHMONT : Le témoin a-t-il regardé l'ordre qui lui était remis par M. Samson comme un ordre qu'il fallait dérober ou comme un ordre qu'il fallait porter ?

M. LYONNET : Comme un ordre qu'il fallait porter. Il est vrai qu'il était froissé, mais j'attribuais cela à des causes accidentelles qui n'empêchaient pas que l'ordre fût sérieux, M. Samson m'ayant dit d'abord que cet ordre devait éviter de grands malheurs.

M. l'avocat général DE ROYER : N'avez-vous pas su comment cet ordre avait été arraché au président ?

M. LYONNET : Je ne l'ai su qu'après.

M. l'avocat-général DE ROYER : A qui avez-vous remis l'ordre ?

M. LYONNET. C'est M. Saisset qui m'a dit : je n'y comprends plus rien ; il n'y a pas un quart d'heure que j'ai reçu un ordre de faire battre le rappel. Je crois même qu'il me dit que l'ordre de faire battre le rappel était du général.

M. ARTIGUE, médecin en chef de l'hospice de Versailles, 49ᵉ témoin, était arrivé auprès de l'Assemblée avec des préventions contraires au général Courtais ; mais il en est revenu en voyant le général animé de pensées de conciliation.

Comme on lui disait qu'il ne commandait pas à l'Assemblée nationale, le général répondit : Il est vrai que je reçois les ordres de M. Buchez, mais je suis trop bon patriote pour les exécuter s'ils devaient amener la guerre civile.

Je suis convaincu que le général Courtais n'était pas de connivence avec l'émeute. Ainsi j'ai remarqué l'attitude de la foule à son égard, et elle n'était pas sympathique comme pour Louis Blanc.

BARBÈS. Louis Blanc n'était pas de connivence avec l'émeute.

M. LE PRÉSIDENT. Vous n'avez pas la parole. Si vous avez quelque question à adresser au témoin, je l'adresserai.

BARBÈS. Vous savez bien que je ne me défends pas ; mais le témoin a laissé échapper un mot contre lequel j'ai dû m'élever.

M. LE PRÉSIDENT. Vous devez vous borner à me demander d'adresser des questions si vous le désirez.

M. VIGNY, 50ᵉ témoin, surveillant à l'Assemblée nationale, a entendu le général Courtais prier la foule qui envahissait le palais de respecter l'Assemblée. Le témoin rend compte, en outre, des menaces, des injures et des violences dont le général Courtais a été l'objet lorsque l'Assemblée fut reprise.

M. HUSSON, 51ᵉ témoin, surveillant à l'Assemblée nationale, déclare que c'est le général qui a fait fermer les grilles et les portes en donnant l'ordre de ne laisser entrer que les représentants munis de leurs cartes ou de leurs médailles.

M. GUÉNOT, surveillant à l'Assemblée nationale, 52ᵉ témoin. Même déposition.

M. LIPMANN, huissier à l'Assemblée nationale, 53ᵉ témoin. Déposition insignifiante.

M. CAUCHOT, 54ᵉ témoin, commandant le 8ᵉ bataillon de la garde mobile, déclare avoir refusé d'entendre les ordres du général Courtais, parce qu'il se considérait comme placé immédiatement sous les ordres du président de l'Assemblée.

Mᵉ BETHMONT. L'ordre que voulait donner le général Courtais n'était-il pas d'ouvrir le passage du pont aux voitures ?

LE TÉMOIN. Je ne sais pas, n'ayant pas voulu entendre cet ordre. Mais, au surplus, j'avais déjà reçu de M. le général Négrier, de la part du président, l'ordre d'ouvrir au besoin le pont aux voitures.

M. THIAULT, 55ᵉ témoin, dépose que le général Courtais a fait tous ses efforts pour empêcher la manifestation d'avancer. Il a vu en outre le général Courtais qui était sur l'entablement, du côté de la place de Bourgogne, donner la main à un homme qui s'était blessé en tombant sur un artichaut.

Mᵉ BETHMONT. Avez-vous pensé que le général voulût aider cet homme à escalader ?

LE TÉMOIN. Non ; mais il portait secours à un homme qui était blessé ; car il avait une veine de la jambe coupée, et son sang coulait abondamment.

M. LE PRÉSIDENT : Vous êtes jusqu'à présent le seul témoin qui ayez dit que vous ayez vu la blessure de l'homme dont il s'agit.

M. JOUY, l'un des surveillants déjà entendus : J'ai vu le blessé et j'ai fourni pour lui un matelas sur lequel on l'a étendu dans le corps de garde à droite.

M. LE PRÉSIDENT : Général, vous n'aviez pas dit que cet homme fût blessé ?

COURTAIS : Pardon, Monsieur le président ; j'ai dit dès le premier moment que l'homme que j'avais soutenu non par la main mais par le milieu du corps, parce que, ainsi que je vous l'ai dit déjà, il allait s'empaler, était très-pâle et devait perdre du sang.

Sur la demande d'un de MM. les jurés, les deux témoins Thiaut et Jouy sont interrogés séparément sur le signalement de l'homme blessé. Chacun d'eux ne donne que des renseignemens trop vagues pour que la confrontation ait aucun résultat.

Mᵉ BETHMONT : J'ai entre les mains une lettre d'un chirurgien du Havre qui déclare qu'il a saigné un homme blessé à la jambe par des pointes de fer, et qui avait une hémorrhagie considérable. Le témoin a donc pu voir ce qu'il disait.

(Interrompu par le départ du courrier.)

VARIÉTÉS.

NOUVELLE DÉFINITION

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Il serait temps enfin que messieurs les économistes s'entendissent au moins sur la définition et le but de leur science. M. Blanqui, son historien, en parlant du traité de J.-B. Say, avait dit :

« Le principal mérite de cet ouvrage fut d'avoir défini nettement les bases de la science. J.-B. Say la sépara de la politique. »

D'après cet auteur, l'économie politique s'occupe de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses.

Mais, d'après lui aussi, la formation, la distribution et la consommation des richesses sont des phénomènes indépendans de la morale et de la justice. La science économique n'a rien à démêler avec ces principes. Son monde est tout matériel, et le prince de la science se moque de ceux qui prétendent autre chose. « On ne fait pas attention, dit-il, qu'en cherchant à borner nos desseins, on rapproche involontairement l'homme de la brute. La modération dans les désirs, se passer de ce qu'on n'a pas, c'est la vertu des moutons. La morale considère les actions sous un autre point de vue que l'économie politique. »

Tout cela était bien, était parfait de science économique. D'accord avec de tels principes, le spirituel historien, M. Blanqui, comparant les différentes économies politiques qui ont existé (car il faut savoir que, d'après les savants économistes, il y a eu diverses sciences économiques), dit : « Il me semble que l'économie politique des anciens n'avait pas d'autres prétentions que celle des modernes. Dans toutes les révolutions il n'y a jamais que deux partis en présence ; celui des gens qui veulent vivre de leur travail et celui des gens qui veulent vivre du travail d'autrui. »

Conformément à une pareille appréciation de la science économique, les règles de la logique conduisaient tout naturellement à cette autre définition beaucoup plus claire et bien plus précise que nous trouvons dans l'ouvrage inédit d'un de nos amis. « L'économie politique est l'art d'exploiter les masses au profit des propriétaires. »

Les socialistes qui ont combattu cette prétendue science économique partaient de cette juste appréciation pour déclarer barbare une science classée parmi les sciences morales et politiques qui n'était ni morale ni politique.

Ils faisaient ressortir les conséquences de ses principes, car la doctrine malthusienne, bien qu'atroce, en ressortait toute entière comme une simple déduction logique. Sur un pareil terrain les socialistes devaient toujours vaincre leurs adversaires, qui n'avaient pour se défendre qu'à appeler *utopies* toutes les idées de leurs antagonistes.

Mais cela ne suffisait pas. L'injustice des systèmes économiques en vogue ne se justifie pas mieux par la dénonciation de l'utopie des systèmes qu'on voulait leur substituer. Ces derniers pouvaient être irréalisables, mais les maximes malthusiennes n'en devenaient ni plus justes ni plus morales.

Pour sortir de cette fausse position et donner à la science accusée de matérialisme et de barbarie les titres honorables qui lui manquaient, M. Michel Chevalier vient de créer une nouvelle définition. Quoique par son importance elle méritât d'être mise en tête d'un nouveau traité d'économie politique, l'adroit professeur l'a fait entrer dans le domaine public par une espèce de porte dérobée, si bien dissimulée dans la tapisserie qu'il a fallu toute notre habitude du sujet pour pouvoir découvrir les traces des économistes et les suivre.

Cette nouvelle définition de la science économique a paru récemment dans une lettre particulière de M. Michel Chevalier à M. Martin Doisy, envoyée par celui-ci aux *Annales de la Charité*, numéro de février dernier. Cette lettre est une réponse à l'envoi d'un livre, où l'auteur place l'*Economie politique* dans un rang moral bien inférieur à celui qu'occupe, à son sens, une autre science appelée *Economie charitable*.

D'après M. Doisy, la première mènerait à un écueil, la seconde mènerait à une vertu. M. Michel-Chevalier trouve cette distinction peu charitable. Voici comment il s'exprime :

« *L'économie politique* est une science ; celle de la production et de la distribution de la richesse. Il faut bien qu'elle suppose l'*amour* de la richesse chez l'homme ; c'est d'ailleurs un fait constant.

» *L'économie charitable* n'est pas une science, c'est la pratique d'un excellent sentiment bien nécessaire en ce moment : la *Fraternité* ou la *Charité*. »

L'économie politique et l'économie charitable ne s'excluent pas. La seconde complète l'œuvre de la première.

» L'économie politique s'occupe de la production et de la distribution de la richesse *dans leurs rapports avec le droit et la justice*. Le droit et la justice étant des choses limitées et précises, l'économie politique EST OU PEUT ÊTRE une science. »

Ce paragraphe est surprenant de nouveauté. Il constate un changement complet dans les idées du professeur du Collége de France, un abandon absolu de l'ancien système économique d'exploitation, un retour vers les tendances socialistes. Tout cela mérite la peine d'être bien déterminé. Nous allons le faire en peu de mots.

Si la détermination des lois de la production et de la distribution des richesses ne se fait pas d'après les faits établis, mais conformément au *droit* et à la *justice*, il est indispensable d'anéantir tous les obstacles qui jusqu'à ce jour ont empêché que la formation et la distribution des richesses fussent faites d'après le *droit* et la *justice*. Par ces mots, M. Michel Chevalier n'entendra pas sans doute le droit et la justice de *quelques-uns*, mais le droit et la justice de l'*universalité*. Alors, il sera contraint à cette déduction, que le droit *commun*, que la justice *universelle* servirait de règle à la science économique.

C'est précisément ce que nous voulons. Nous l'avons demandé avant M. Michel Chevalin, en constatant que, jusqu'à présent, la prétendue science économique n'avait pas admis de pareilles bases pour sa doctrine.

M. Michel Chevalier semble l'avouer aussi, car la dernière phrase que nous venons de transcrire n'affirme pas que la science économique *existe* ; elle déclare plutôt que la science économique, fondée sur le droit et la justice, *doit exister*.

Nous l'avons dit aussi, quoique d'une manière plus claire et plus précise, devant l'Académie des sciences morales et politiques, qui rejette nos principes et nos conclusions. — Nous lui avons dit que jusqu'à ce jour l'économie politique ne pouvait être qu'une science d'observation de *ce qui est* et non de ce qui *doit être*. (Mémoire lu le 4 décembre 1847.) Bien qu'un peu tard, M. Chevalier se range de notre côté. Nous verrons s'il devient conséquent, s'il quitte pour toujours le sentier de contradictions où il s'est fréquemment égaré.

RAMON DE LA SAGRA.

L'un des rédacteurs, gérant :
EUGENE CARPENTIER.

[illegible]